

Tirage: 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4
2608 Courtelary
032 944 18 18
FAC: 032 944 17 56

Délais de remise des publications
Sport, utile et paroisses: lundi soir
Rédac. et annonces: mercredi 9h
Officiel: mardi 12h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarif des annonces
sur demande
ou sur www.bechtel-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 98 fr.

Réclame



COMMERCE INDEPENDANTS D'ERGUËL

Les commerces du CIDE et les communes partenaires vous remercient pour votre soutien!

Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Journal d'annonces et d'information

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

BPA

Rentrée scolaire: responsabilité des adultes dans la sécurité routière des enfants

Pour les enfants, le trajet scolaire représente chaque jour une nouvelle aventure. Il recèle cependant aussi des dangers. En moyenne annuelle, 950 enfants se déplaçant à pied, à trottinette ou à vélo subissent un accident de la circulation; 7 d'entre eux y laissent la vie. La prévention de ces accidents relève principalement de la responsabilité des adultes. En raison de leur niveau de développement, les enfants ont des comportements surprenants dans la circulation routière.

Pour des milliers d'enfants en Suisse, la rentrée scolaire marque une étape vers plus d'autonomie. Sur le chemin de l'école, les enfants apprennent comment évoluer en sécurité dans la circulation routière et acquièrent des expériences qui leur seront utiles toute leur vie. Malheureusement, chaque année, 950 enfants de moins de 15 ans se déplaçant à pied, à trottinette ou à vélo ont un accident sur les routes suisses. 190 d'entre eux sont grièvement blessés et 7 perdent même la vie. 40% de ces accidents surviennent sur le chemin de l'école.



Photo: freepik

Un enfant, ça surprend, qu'il soit à pied...

Les accidents touchant les enfants âgés de 5 à 9 ans se produisent le plus souvent lorsque ceux-ci traversent la route à pied ou à trottinette. «Les enfants sont joueurs, se laissent facilement distraire, sont moins conscients des dangers que les adultes et ont des comportements imprévisibles, non pas intentionnellement, mais simplement parce qu'ils ne possèdent pas encore les mêmes capacités que les adultes», explique Andrea Uhr, psychologue de la circulation au BPA. Avant l'âge de 10 ans, ils ont par exemple des difficultés à estimer correctement la vitesse des véhicules. De plus, en raison de leur petite taille, ils ne peuvent pas voir au-delà des voitures garées et sont moins visibles pour les autres usagers de la route.

La prévention des accidents frappant les enfants relève principalement de la responsabilité

des adultes. Il incombe à ces derniers de montrer l'exemple dans la circulation routière et d'apprendre aux enfants comment éviter les accidents. Par ailleurs, ils doivent être particulièrement vigilants et ralentir lorsqu'ils circulent à proximité d'enfants, qu'ils soient en voiture, à moto ou à vélo.

... ou à vélo

A partir de 12 ans, les enfants se blessent plus souvent à vélo qu'à pied. Deux accidents de vélo sur trois consistent dans des collisions avec d'autres usagers de la route. Celles-ci surviennent le plus souvent à

une intersection ou à un débouché et sont provoquées dans plus de la moitié des cas par les enfants.

Les capacités de perception et d'attention des enfants ne sont pas encore pleinement développées et les mouvements qu'implique la conduite d'un vélo ne sont pas encore automatisés. Par ailleurs, la vitesse de déplacement est plus grande à vélo qu'à pied. «A vélo, les enfants ont de la peine non seulement à percevoir les dangers à temps, mais également à y réagir correctement», relève Andrea Uhr. Les enfants devraient donc s'exer-

cer à faire du vélo, accompagnés de leurs parents, d'abord à l'écart de la route, ensuite sur des routes de quartier peu fréquentées et enfin dans des conditions de circulation plus complexes.»

Relance de la campagne nationale Chemin de l'école

Au cours des dernières années, la campagne Chemin de l'école a été régulièrement retravaillée sur la base des résultats des évaluations intermédiaires et des analyses des accidents effectuées par le BPA. Tant le développement psychologique des enfants que leurs différents moyens de locomotion sont pris en compte. A l'occasion de la rentrée scolaire, le BPA lance, en collaboration avec la police et le Fonds de sécurité routière, une nouvelle opération de communication s'appuyant sur plusieurs canaux. Ainsi, les affiches montrant des enfants qui jaillissent sur des ressorts sont de nouveau visibles aux emplacements d'affichage que le BPA possède dans les communes. En outre, des spots radio, des vidéos et le site doublement-prudents.ch rappellent aux usagers de la route qu'ils doivent s'attendre à tout de la part des enfants et donc être toujours prêts à réagir.

Conseils pour les conducteurs roulant à proximité d'enfants qui sont à pied

- s'attendre à tout de la part des enfants;
- ralentir;

- être prêt à freiner;
- s'arrêter complètement aux passages piétons;
- être particulièrement vigilant à proximité des écoles.

Conseils pour les conducteurs roulant à proximité d'enfants qui sont à vélo

- respecter une distance d'au moins 1,5 m par rapport aux enfants à vélo;
- être particulièrement vigilant aux intersections, aux débou-

chés et aux giratoires, même si on a la priorité;


- faire attention aux enfants qui roulent à vélo sur le trottoir (comportement autorisé jusqu'à l'âge de 12 ans en l'absence de piste ou de bande cyclable);
- regarder attentivement: les enfants à vélo passent vite inaperçus;
- s'attendre à tout, même de la part des adolescents à vélo.

| bpa

SOMMAIRE

La brasserie s'agrandit à Orvin ... et déménagement dans de nouveaux locaux	3
Parcages intempestifs, ça suffit! Installation de potelets à Saint-Imier	13
Gagnez de la monnaie CIDE Prenez part à notre concours	15
Jetez un coup d'œil à l'agenda Ne manquez aucun événement	21
Un triathlon format duathlon Pas de natation à l'Erguëathlon	22

Réclame



Cleo fait un long voyage

- Mon histoire
- Jeux passionnants
- Dessins à colorier

Retrouve-moi sur cec.clientis.ch/cleo

Courtelary – Saint-Imier – Sonceboz-Sombeval – Tramelan – La Chaux-de-Fonds

Clientis
Caisse d'Epargne Courtelary



Distribution Radio, TV, Internet, Téléphone
2610 St-Imier 032 941 41 42 www.diatel.ch

Convocation à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires

Lundi 30 août 2021 à 18h
Au centre Saint-Georges, rue Agassiz 19,
2610 Saint-Imier

Ordre du jour

1. Contrôle des présences
2. Ouverture de l'assemblée
3. Nomination des scrutateurs et du secrétaire de l'assemblée
4. Procès-verbal de l'assemblée générale du 7 septembre 2020
5. Rapport du Président du Conseil d'administration
6. Comptes 2020
 - a) compte pertes et profits
 - b) bilan
 - c) répartition du bénéfice et attribution à la réserve légale
 - d) rapport de l'organe de révision
 - e) décharge au Conseil d'administration et à l'organe de révision
7. Réélection de l'organe de révision
8. Démissions – Elections
9. Divers

Le bilan, le compte pertes et profits 2020, le rapport de l'organe de révision, ainsi que le procès-verbal de l'assemblée générale du 7 septembre 2020 sont déposés au siège de la société, rue D' Schwab 17, 2610 Saint-Imier, où ils peuvent être consultés sur place par les actionnaires.

Pour des questions d'organisation, les actionnaires souhaitant participer au repas qui suivra l'assemblée générale sont priés d'en informer Diatel SA au 032 941 41 42 jusqu'au 25 août 2021.

Saint-Imier, le 26 juillet 2021 Le Conseil d'administration



Rénovations et assainissements Services maçonnerie
Aménagements extérieurs Entretien façades

info.dburkhalter@bluewin.ch www.dburkhalter.com
2735 Malleray / 2503 Bienne 079 175 56 82



SOCIÉTÉ DES PÊCHEURS
SAINT-IMIER ET ENVIRONS
CORMORET
Dimanche 15 août

Filets de perche

Cantine à l'abri, à côté de la cabane des pêcheurs au lieu-dit « Les Bains », dès 11 h et jusqu'en soirée

**J'achète timbres
suisses et autres**
032 422 40 91



La Roseraie

Home médicalisé pour personnes âgées propose:

des **COURTS SÉJOURS**, après une hospitalisation, pour soulager un proche aidant ou des **LONGS SÉJOURS**.

Dans des **CHAMBRES INDIVIDUELLES** avec salle de bains. Lieu de vie avec activités journalières, cuisine de saison.

LA ROSERAIE
LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER
032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH

Numéro national
0842 80 40 20



Secteur Tramelan, Les Reussilles et Mont-Tramelan:
SAMD, 032 487 68 78

Secteur La Heutte, Péry, Orvin, Frinvilier, Plagne, Vauffelin et Romont:
Service du Bas-Vallon, 032 358 53 53

Secteur Vallon de Saint-Imier (de La Ferrière à Sonceboz-Sombeval):
SASDOVAL, 032 941 31 33

ou inscription en ligne à l'adresse www.opanspitex.ch

ATTENTION UN ENFANT, ÇA SURPREND



SOYONS PRÊTS À RÉAGIR



Votre police



doublement-prudents.ch

Placez
votre annonce
ICI

Fête médiévale

Samedi 21 août

à la scierie de Sonceboz-Sombeval

Dès 16 h animations diverses et jeux pour enfants.

Dès 18 h30 menu à l'emporter.

Merci de vous inscrire jusqu'au 16 août au 032 489 33 50

Selon les normes en vigueur de l'OFSP
La Patisympa



Richner sa
Bestattungen
Pompes funèbres
H. Gerber

Rte de Brügg 121, Brüggstrasse 121
2503 Biel-Bienne, Tel. 032 365 31 41
www.richner-bestattungen.ch
richner.sa@bluewin.ch

Immobilier

À LOUER
SAINT-IMIER

Passage d'Erguël 14
Appart. 2½ pièces

57 m², rénové, rez-de-chaussée
Cuisine agencée, cave + galetas
Loyer 760 francs
+ charges 130 francs

Libre de suite
032 941 27 56 ou 078 793 52 33

À LOUER
COURTELARY

La Tannerie 5
Appart. 4½ pièces

1^{er} étage. Cuisine agencée, salon avec cheminée, salle de bains douche + baignoire, cave, galetas.

Loyer: 1260 fr. avec garage, charges comprises.

Libre dès 1^{er} octobre 2021
Tél. 079 546 81 68 de 9h à 20h



Nous vendons:
Terrain avec villa à construire sur plan à Sonvilier.
Projet dès 845'000 CHF.

Nous contacter:
Tél: +41 77 538 92 33
E-Mail: info@mamaisonimmo.ch
Site: www.mamaisonimmo.ch
Facebook: @MaMaison Sàrl
Instagram: @immobiliere_ma.maison

Votre don facilite la vie de Marlène.



Compte postal: 80-48-4

COMMUNE D'ORVIN AVIS OFFICIELS

Fête Nationale du 1^{er} août

La Municipalité d'Orvin adresse ses remerciements à tous les acteurs ayant œuvré à la magnifique soirée du 1^{er} août, notamment à :

- la Tschuni Clique pour la parfaite organisation de cette fête et au dynamisme donné durant cette soirée ;
- la Bourgeoisie d'Orvin pour la mise à disposition du feu du 1^{er} août ;
- le Service des sapeurs-pompiers OPRV pour la surveillance du feu ;
- Anne-Caroline Graber pour son discours.

Nous tenons également à remercier toute la population d'Orvin d'être venue si nombreuse partager ce moment de convivialité. Nous vous donnons déjà rendez-vous à l'année prochaine. | cm



Anne-Caroline Graber a fait le déplacement à Orvin

Rappel : vos dons sont les bienvenus

Nous rappelons que vous avez toujours la possibilité de faire un don en faveur des familles lourdement sinistrées lors des intempéries du 22 juin dernier. C'est pourquoi le Conseil Municipal vous encourage à verser vos dons au compte : compte postal « commune d'Orvin, inondations Orvin », IBAN N° CH16 0900 0000 1572 2580 0 avec la communication « intempéries à Orvin – soutien aux victimes ». Nous remercions toutes les personnes ayant déjà contribué à ce fonds de soutien aux victimes. | cm

Démission du concierge

Le concierge titulaire, Jean-Jacques Wiesmann, a présenté sa démission de son poste pour motifs personnels et honorables.

Le Conseil municipal regrette vivement sa décision, mais respecte ce choix et remercie très sincèrement M. Wiesmann pour les éminents services rendus et pour son travail de très grande qualité.

Le poste sera mis au concours dans la presse régionale. M. Wiesmann reste en place jusqu'à fin septembre. | cm

ORVIN

La Brasserie BLZ-Company inaugure ses nouveaux locaux

De l'espace familial à Bienne à la rue du Coin 21 à Orvin en 2018, la crémaillère a été fêtée au N° 7 de l'Echelette dans son nouvel écrin pour faire bouillir les idées brassicoles

Après avoir concocté des bières dans la cuisine familiale, les Biennois Guillaume et Arthur Balz se sont agrandis avec une nouvelle brasserie dans le village d'Orvin. Samedi 7 août dernier à 14h, Guillaume et Arthur Balz, qui vouent une passion sans bornes pour la fabrication de bières artisanales ont mis sur pied leur projet dans un nouvel espace de 350m², la brasserie BLZ-Company va désormais pouvoir répondre à la demande toujours plus grandissante et ainsi continuer sur sa lancée professionnelle. En sept ans, la brasserie artisanale est passée de trois à huit sortes de bières dont la Mosaic IPA en 2017, élue meilleure bière 2017 au festival Artisa'Malt à Delémont et la West Coast Ale en 2019.

BLZ-Company, ce sont 600 litres de bière à fin 2017, production qui est passée, en juin 2018, à 6000 litres par mois. La brasserie a aussi créé un whisky 100% local et bio.

Hormis le report de son festival en 2022, la brasserie est éclaboussée par le virus, bien que son breuvage y soit insensible. « Eh oui, comme deux tiers de nos clients sont des bars et des restaurants... » relativise Arthur Balz. En effet, BLZ brasse 3500 litres par semaine actuellement. Mais ils ont réussi à garder leur travail et ont ressenti le soutien des particuliers. Ils ouvrent d'ailleurs le samedi après-midi, ce qui vaut la peine puisqu'il n'y a pas mal de passage à Orvin, des personnes viennent visiter leur shop de vente directe qui compte neuf employés pour



Guillaume et Arthur Balz présentent leur nouvelle bière, la Chasseral, photo: jcl

un taux total d'occupation d'un peu plus de 700%.

Belle carte de visite printanière

Deux nouvelles bières et un Gin dopent le bon fonctionnement de la société estime le responsable administratif au sein de la SA, c'est donc une bonne occasion de tester les nouveaux produits.

Avec la quantité de malt à disposition, ils pourront d'ailleurs expérimenter plusieurs sortes différentes. Le fait de produire une bière avec de la matière première issue du territoire du Parc naturel régional

Chasseral a permis d'entamer une collaboration bénéfique.

« Cela nous a assuré le label du Parc Chasseral pour ces bières brassées avec de l'orge locale et a ouvert des débouchés intéressants », explique Arthur Balz.

« Mais c'est avant tout une très belle reconnaissance des efforts pour participer activement aux activités de la région et pour amener de la cohérence dans notre manière de produire une bière 100% locale brassée avec du houblon 100% suisse et bio ».

Cultiver le houblon n'est pas encore à l'ordre du jour, mais

l'idée est tout de même déjà présente. Il faudra cependant attendre quelques années, à l'instar de la récolte d'orge biologique mise en place en une année, cultivée et récoltée par Thomas Lécho, agriculteur à Orvin. Le projet de malterie pour transformer l'orge en malte a pris cinq ans afin de passer du rêve à la réalité.

Quant à cette nouvelle bière, elle porte tout naturellement le nom Chasseral à l'emblème du grand tétras, gallinacé vivant anciennement sur les hauteurs des Prés-d'Orvin.

| jcl

Fermeture de l'administration

Nous informons la population que l'administration municipale sera fermée l'après-midi du jeudi 19 août. Nous vous remercions de votre compréhension. | cm

16 communes

1 JOURNAL

PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

Une sortie guidée pour redécouvrir les fruits de nos haies

Une sortie guidée pour redécouvrir les secrets des baies cachées dans les haies aura lieu samedi prochain 21 août à Orvin, de 13h30 à 17h30. Les participants pourront récolter puis presser des baies pour en faire du jus. Inscription obligatoire et informations complémentaires auprès de la guide. Toutes les sorties guidées du Parc Chasseral sont sur parcchasseral.ch.



Les participants ramasseront notamment des baies du sureau noir, photo: © Parc naturel régional Chasseral

Des fruits à redécouvrir

Une haie riche en baies est également riche en biodiversité ! Cette sortie est l'occasion de redécouvrir les mystérieuses baies cachées dans nos haies. Au programme : une après-midi de récolte de baies sauvages avec la présentation des essences et leurs bienfaits, une découverte autour des arbres-habitats proposée par le Parc Chasseral, puis un atelier de transformation des baies en

jus avec le presseur mobile de la société d'arboriculture d'Orvin.

Renseignements pratiques et inscriptions

Date et horaire : samedi 21 août, 13h30-17h30. Départ/arrivée : Orvin, Place du Village.

Prix : offert par le Parc Chasseral.

Informations complémentaires et inscription : les places sont limitées. Inscriptions jusqu'au vendredi 20 août auprès de Elodie Gerber, 079 636 26 78, contact@distillerieechelette.ch.

| parc naturel régional chasseral

ORVIN

Un village pavé vers l'avenir



Après une longue étude de planification, les travaux de réaménagement de la route cantonale traversant la localité d'Orvin débuteront ce mois et permettront ainsi de répondre aux attentes de la population orvinoise qui a été intégrée tout au long du processus. Les aménagements à venir augmenteront sensiblement la sécurité et modéreront le trafic tout en réduisant les nuisances et en maintenant les patrimoines routier et architectural recensés au niveau national. Grâce à l'excellente collaboration entre l'Office des ponts et chaussées du canton de Berne et les autorités communales, cet important projet touche à son but, à savoir « sécurité pour tous à travers Orvin ».

Un projet en 7 étapes

Les traversées de localités très étroites pour des raisons historiques sont particulièrement sensibles au trafic du XXI^e siècle. C'est le cas à Orvin, dont le site historique est protégé au niveau national.

Pour fluidifier tout en modérant le trafic pendulaire et touristique croissant et améliorer le cadre de vie des riverains ainsi que la sécurité, un projet de réaménagement sera réalisé qui prévoit notamment une zone de rencontre avec un cheminement piétonnier dans le centre du village et des éléments modérateurs du trafic pour plus de sécurité. Le tout sera réalisé en 7 étapes et devrait se terminer en 2024.

Les objectifs

Augmenter la sécurité et modérer le trafic, préserver les bâtiments privés et le patrimoine architectural, réaliser des cheminements piétonniers, garantir une offre de transports publics idéale et permettre l'accès aux commerces et aux entreprises pendant cette période dans la mesure du possible et se aider à communiquer sur leur situation.

Le but final en 2024

Patrik Devaux, maire d'Orvin demande aux habitants encore un peu de patience pendant les phases de travaux et se réjouit de célébrer avec eux cette belle réussite en 2024.

| jm

Emplois



Commune de Mont-Tramelan
Métairie des Princes 13 | 2723 Mont-Tramelan
032 487 62 53 | info@mont-tramelan.ch | www.mont-tramelan.ch

La commune de Mont-Tramelan met au concours le poste de :

concierge à 10%

(environ 4 heures par semaine – activité irrégulière)

chargé des activités suivantes : entretien, nettoyage et gestion des locations de la halle de gym et des salles annexes ; contrôle du chauffage, de la STEP, vérification des locaux de l'abri PC ; contrôle et entretien de l'abri pour les ordures ménagères ; nettoyage du bureau communal ; nettoyage de la place devant l'école, tonte du gazon, taille des buissons, nettoyage des chenaux et déblaiement de la neige selon besoins.

Votre profil :

- aptitude pour des activités diverses et utilisation de machines (tondeuse, fraise à neige, etc.)
- disponibilité, notamment tôt le matin pour déblayer la neige et en fin de semaine pour la remise des clefs lors de la location de salles.

Merci d'envoyer votre candidature à : Conseil communal, Métairie des Princes 13, 2723 Mont-Tramelan ou par mail à info@mont-tramelan.ch jusqu'au 31 août 2021. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser au secrétariat communal au 032 487 62 53, les lundis.

Marti arc jura, fort de plus de 250 collaborateurs et actif dans de nombreux domaines de la construction, se profile comme un acteur prépondérant dans l'offre de solutions globales.

Visitez notre site internet afin de découvrir l'ensemble de nos compétences
www.martiarcjura.ch

Nous recherchons de suite ou à convenir pour notre succursale basée à Saint-Imier, un(e)

**secrétaire (40%)****Tâches**

- Réception des appels et des intervenants, les renseigner et les diriger
- Distribution du courrier
- Correspondance, rédaction et envoi de courriers
- Collectes et transferts des informations aux collaborateurs
- Commande de matériel et fournitures divers

Profil

- Titulaire d'un CFC d'employé(e) de commerce
- Maîtrise des outils informatiques (Microsoft 365 Office)
- Excellente capacité rédactionnelle en français, des connaissances en allemand ou en portugais serait un plus
- Discrétion, fiabilité, flexibilité, autonomie et rigueur

Nous vous offrons un poste de travail varié et stable dans une société solide, une rémunération adaptée aux compétences, les avantages sociaux d'un groupe moderne, des conditions de travail variées dans des équipes dynamiques.

Intéressé(e) ? Nous attendons votre lettre de motivation, votre curriculum vitae, vos attestations de travail et documents usuels par mail à :

HR@martisa.ch

**Municipalité de Courtelary****MISE AU CONCOURS**

Tu termines bientôt ta scolarité obligatoire, tu recherches pour août 2022 une place d'apprentissage au service de la collectivité publique, alors cette annonce te concerne.

La Municipalité de Courtelary met au concours une place d'

apprenti(e) employé(e) de commerce

Date d'entrée : 01.08.2022

Durée : 3 ans

Le métier : Au sein d'une petite équipe, tu apprendras à réaliser des tâches variées qui te feront découvrir plusieurs services de notre administration communale. La formation avec maturité intégrée est possible.

Exigences :

- Intérêt marqué pour le domaine administratif
- Bonne maîtrise du français oral et écrit
- Aisance avec les outils informatiques
- Aisance dans les contacts humains
- Capacité d'organisation
- Conscientieux(se) et organisé(e)

Intéressé(e) ? N'hésite pas à nous transmettre ton dossier de postulation (lettre de motivation, curriculum vitae, 2 derniers bulletins scolaires) jusqu'au 3 septembre 2021 à l'adresse ci-dessous :

Municipalité de Courtelary, Offre de postulation, Grand-Rue 58, 2608 Courtelary ou par voie électronique à admin@courtelary.ch

Le secrétariat municipal se tient volontiers à disposition pour tout renseignement complémentaire au 032 944 16 01.



Sonceboz-Sombeval, commune en plein essor située au cœur du Jura bernois, met au concours, pour une entrée en service au 1^{er} novembre 2021 ou à convenir, le poste de

secrétaire municipal(e) (100%)**Activités**

- Diriger et conduire l'administration communale
- Préparer et assister aux séances du Conseil municipal, aux Assemblées municipales et à diverses commissions. Assurer le suivi des décisions et la rédaction des procès-verbaux
- Organiser et planifier les tâches et activités de l'administration générale

Un cahier des charges détaillé est disponible sur www.sonceboz.ch, rubrique « avis officiels ».

Profil souhaité

- CFC d'employé/e de commerce, complété par un Diplôme de cadre en administration communale ou être disposé/e à suivre la formation
- Expérience dans un poste similaire et connaissance des logiciels NEST et Pro Concept, un atout
- Flexibilité, autonomie, pragmatisme et sens de l'organisation
- Orthographe parfaite et syntaxe de qualité
- Aisance dans la prise de notes et la tenue de procès-verbaux
- Goût pour les contacts humains et discrétion
- Langue maternelle française avec de bonnes connaissances de l'allemand

Nous offrons

- Travail autonome et varié au sein d'une petite équipe motivée et sympathique
- Possibilités de formation continue et de perfectionnement
- Conditions d'emploi répondant aux normes cantonales bernoises

Délai de postulation : 3 septembre 2021

Votre dossier complet de candidature est à adresser au Conseil municipal, rue des Prés 5, case postale 47, 2605 Sonceboz-Sombeval avec mention « postulation » ou par courriel à caisse@sonceboz.ch.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter Monsieur Vincent Viret, Responsable Ressources humaines, au 032 488 33 05.

**Commune municipale d'Orvin**

La municipalité d'Orvin met au concours un poste de

Concierge / Employé polyvalent (80-100%)

Entrée en fonction : 1^{er} octobre 2021 ou à convenir

Champs d'activités

- Assurer les travaux de nettoyage, d'entretien et de contrôle des bâtiments municipaux
- Veiller au bon fonctionnement des installations techniques
- Remédier aux pannes, effectuer des petites réparations et contacter les entreprises spécialisées si nécessaire
- S'occuper de l'aménagement, de l'entretien et du nettoyage des extérieurs, tonte, déneigement
- Diriger et conduire l'équipe de conciergerie (3 personnes)
- Participer à l'organisation de manifestations se déroulant dans les locaux communaux
- Collaboration et missions avec les autres services de la commune (voirie, administration)

Profil souhaité

- CFC d'agent-e d'exploitation ou formation jugée équivalente
- Expérience dans le domaine de l'entretien technique
- Connaissances des processus de nettoyage et des produits
- Capacité de diriger une petite équipe
- Sens des responsabilités, de l'initiative et de l'organisation
- Capacité à assumer des horaires irréguliers, flexibilité et résistance physique
- Autonome tout en aimant travailler en équipe
- Etre en possession d'un permis de conduire (cat. B)
- Etre capable d'empathie et de bienveillance à l'égard des enfants
- Aisance dans les contacts avec le public en général et les membres du corps enseignant en particulier
- Langue maternelle française, bonnes connaissances de l'allemand serait un atout supplémentaire

Nous offrons

- Une place de travail stable et indépendante
- La possibilité de formation continue et de perfectionnement
- Un travail autonome et varié dans le cadre d'une petite équipe

Les candidatures avec curriculum vitae et copies des certificats sont à adresser avec mention « postulation » **jusqu'au 13 septembre 2021** au Conseil municipal, La Charrière 6, 2534 Orvin.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de l'Administration municipale au 032 358 01 80 ou auprès de M. Sylvain Grosjean, conseiller municipal, au 079 631 43 83.

Un service complet au cœur de votre région !

Impression numérique et offset

Reproduction de tous documents noir/blanc et couleurs à partir d'originaux ou de fichiers informatiques (PDF), de la carte de visite au format A3+

Préresse

Corporate design, création de logo, mise en page de vos documents (papeterie d'entreprise, flyer, affiche, rapport annuel, livret de fête, fusion de données pour publipostage, numérisations et retouche photo etc.)

imprimerie bechtel sa

BelleVue 4 | 2608 Courtelary | www.bechtel-imprimerie.ch
032 944 18 18 | info@bechtel-imprimerie.ch

Favorisez nos annonceurs

COMMUNE DE PÉRY-LA HEUTTE AVIS OFFICIELS



Une nouvelle animatrice engagée pour le CAJ



Dans huit jours avec le CAJ, place au ciné en plein air!

Juste avant les vacances, le Conseil municipal a ratifié l'engagement de Marjorie Oppliger, de Renan, pour succéder à Nohémie Bonjour dans l'équipe d'encadrement du Centre d'animation jeunesse. Agée de 33 ans, la nouvelle employée est au bénéfice d'un bachelier en travail social. Elle avait convaincu les autorités et le CAJ lors de la journée d'essai

qu'ont réalisée les trois candidats retenus.

Bienvenue donc à Marjorie Oppliger, que les autorités et ses collègues se réjouissent d'accueillir parmi le personnel communal et à laquelle ils souhaitent beaucoup de plaisir dans cette nouvelle fonction.

Le CAJ est à nouveau ouvert

Fermé jusqu'à mardi pour les vacances estivales, le CAJ

a recommencé ses activités cette semaine, avec une sortie d'escalade et un souper notamment.

Des rendez-vous publics et très courus sont annoncés dans une semaine, avec la première soirée de cinéma en plein air le vendredi 20 août, la seconde une semaine plus tard exactement. Avec d'abord un dessin animé, puis un film tout public,

le menu devrait séduire un large et nombreux public. Sans compter qu'au vu de l'abondance de pluie vécue tout au long de cet été, on peut sérieusement espérer que les deux prochains vendredis demeureront secs!

De plus amples informations, concernant le programme cinématographique, vous seront communiquées dans une semaine dans ces colonnes.

A Sonceboz mercredi

Signalons encore que le CAJ vivra un de ses accueils hors murs, mercredi prochain le 18 août, à Sonceboz où les intéressés ont rendez-vous dès 15h aux abords du skate park (rue des Prés 5, à côté de la halle de gymnastique).

Comme de coutume, jeux de plein air, sirops et bonne humeur figurent au programme.

| cm

Les travaux reprennent

Lundi prochain 16 août, l'entreprise Marti reprendra le travail sur le chantier routier des chemins de la Gare et du Pont, à La Heutte s'entend. La population et les visiteurs sont donc invités à faire preuve de la plus grande prudence dans ce secteur. | cm

Les canalisations aux petits soins

Durant sa dernière séance avant la pause estivale, le Conseil municipal a approuvé une dépense de quelque 11 000 francs pour l'examen de canalisations.

A sa demande, l'Exécutif local avait reçu une offre de l'entreprise spécialisée Bolliger & Co AG, établie à Bienne. Cette offre portait sur l'examen, par caméra mobile, des canalisations communales circulant dans le secteur de La Reuchenette, à Péry. Elle avait été transmise par le truchement du bureau d'ingénieurs RWB SA.

Après des explications complémentaires apportées en séance par le conseiller municipal Franck Reichert, les autorités locales ont approuvé unanimement cette dépense. Elles estiment important de procéder à l'examen, et donc à un entretien régulier, de canalisations cruciales pour notre collectivité. L'expérience parle très clairement pour ce genre de visionnement, qui permet de remédier très tôt à d'éventuels dégâts ou autres engorgements des conduites.

| cm

Expo artistique : avec l'aide de la Commune

On rappellera que la très attendue exposition collective artistique, intitulée La Décade et mise sur pied par la Commission d'animation culturelle, va occuper les cimaises du Centre communal, dès lundi prochain 16 août.

Le vernissage de cette manifestation toujours très appréciée se déroulera le vendredi 20 août.

Convaincu par l'importance que revêt cette exposition pour la vie culturelle et sociale de Péry-Reuchenette, ainsi que de la région, le Conseil municipal y accorde volon-

tiers son soutien. Celui-ci se traduit en particulier par la mise à disposition du personnel technique communal, afin d'aider les organisateurs à installer les œuvres et à préparer les locaux pour y accueillir le public dans le respect des mesures sanitaires aujourd'hui encore en vigueur. Une mise à disposition que l'Exécutif a donc avalisée unanimement le mois dernier.

La population est chaleureusement invitée à visiter cette exposition, tout en s'y protégeant comme il se doit. | cm

FSGF PÉRY-LA HEUTTE

Reprise des cours

Les vacances touchant à leur fin, voici les horaires de reprise des cours de gymnastique :

- Actives et dames : lundi 23 août de 20h à 21h45
- Jeunesse 1 : vendredi 20 août de 17h30 à 19h
- Jeunesse 2 : lundi 16 août de 18h à 19h30
- Parents-enfants : jeudi 26 août de 9h à 10h

Les cours de gym sont ouverts à tout le monde et c'est avec plaisir que nous vous accueillerons parmi nous! On se réjouit de vous revoir tous et toutes en pleine forme. | sc

PÉRY

Au diable!

Pluies diluviennes et brouillards d'un été raté ou... d'un automne précoce.

Voici qu'une brise légère nous souffle à l'oreille la venue prochaine de riches couleurs peintes sur toiles qui feront revivre d'une joyeuse ambiance le Centre communal de Péry-La Heutte.

Après nous avoir fait, à contrecœur, faux bond l'an passé, nos artistes reviennent présenter leurs récentes œuvres peintes ou sculptées.

Ce sont les Biennois : Olga Buccolo, Yolande Favre, Anne Marie, Linda Meier Varrin, Manuela Piasio, Daniela Tramacère et Catherine Zulauf. Ainsi que : Barbara Bozenda de Boudry, Samuel Christen de Saicourt, Aleksandra Degiorgi de Geroldswil, Cosette Gautier d'Ipsach, Manon Grandjean des Breuleux, Anne-Marie Kohler de Charnex, Sylvie

Kremser d'Evillard, Natascha Ortega Porto de Selzach, Gabrielle Rauber du Landeron, Werner Ringli de Bellmund, Brita Seach d'Orvin, Stéphane Willemmin de Délemont. Et bien sûr les Péry : Chantal Boss, Aribert Hannappel, Marcelle Holzer Steiner, Laure et Raymond Salzmann.

Il s'agit de la 50^e exposition organisée au Centre communal de Péry-La Heutte par la CACP, commission d'animation culturelle. | rs

Vernissage sur invitation le vendredi 20 août de 20h à 22h
Heures d'ouvertures : les samedis 21 et 28 août de 15h à 18h
Les dimanches 22 et 29 août de 10h à 12h et de 15h à 18h
Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 19h30 à 21h30
Entrée libre, port du masque obligatoire à l'intérieur

COMMISSION 3^E ÂGE DU BAS-VALLON

Marche découverte du 30 août

La prochaine excursion a pour but un circuit aux alentours de Péry-La Heutte et aura lieu le lundi 30 août. Temps de marche environ 2h30, bonnes chaussures recommandées! Prendre de quoi se désaltérer et petit pique-nique éventuel. Randonnée ouverte à toutes personnes intéressées! Rendez-vous à 13h15, sur la place de parc du Centre communal de Péry. Avant le départ de l'excursion, les marcheurs seront informés des mesures à respecter concernant le Covid-19. Pour des renseignements supplémentaires, un service de transport jusqu'au lieu de rendez-vous ou en cas de temps incertain, veuillez contacter Gilbert Grosjean au 032 485 14 03 ou Josée Medici au 032 358 15 69. | ma

SONCEBOZ-SOMBEVAL AVIS OFFICIELS



Le secrétaire municipal s'en va cet automne



Le Conseil municipal a repris le rythme habituel de ses séances, lundi soir, dans une rencontre où il a dû entériner deux démissions. La plus marquante est incontestablement celle que lui a présentée Yannick Langel, secrétaire municipal engagé le 1^{er} septembre 2019. Ce dernier, qui travaillait auparavant dans le domaine bancaire, souhaite retourner dans le secteur privé.

Mise au concours effective

Ces autorités ont pris acte de cette démission; le départ de Yannick Langel interviendra le 31 octobre prochain. Un/e nouveau/elle secrétaire municipal/e sera donc engagé/e pour le 1^{er} novembre 2021. Le Conseil a évidem-

ment décidé une mise au concours immédiate, une annonce ad hoc figurant d'ailleurs dans une page publicitaire du présent journal.

Autre démission entérinée par les autorités, celle présentée par Marina Marchesi, qui a souhaité quitter la commission d'école avec effet immédiat. Des élections complètes de renouvellement des autorités et de la commission scolaire étant programmées à la fin de cette année civile, le Conseil municipal a décidé de ne pas remplacer M^{me} Marchesi jusque-là.

L'Exécutif remercie la démissionnaire pour son engagement au service de la communauté et de l'école en particulier. | cm

Les mesures sanitaires maintenues

A la veille des vacances estivales, on espérait un peu que la situation sanitaire permettrait d'alléger les mesures de protection, dès la rentrée actuelle.

Or il n'en est rien, les contaminations continuant malheureusement à être nombreuses et une quatrième vague étant même crainte.

Aussi le Conseil municipal a-t-il décidé lundi soir que les mesures en place seront maintenues, en attendant d'éventuels prochains allége-

ments décidés par les autorités fédérales.

Rappelons dès lors que le port du masque demeure formellement obligatoire dans tous les bâtiments communaux. La désinfection des mains est préconisée à l'entrée de l'administration et des autres locaux, et les distances sociales doivent impérativement être respectées.

La population est chaleureusement remerciée de pratiquer scrupuleusement ces gestes barrière. | cm

On éteindra l'année prochaine

Prenant exemple sur plusieurs communes de la région, les autorités municipales avaient annoncé leur ferme intention de lancer cette année encore un essai d'extinction nocturne de l'éclairage public, avant de sonder la population à ce sujet et d'éventuellement pérenniser ce geste d'économie d'énergie et de préservation de la faune nocturne.

Or les informations glanées durant des discussions, menées avec notre fournis-

seur d'électricité et gestionnaire de nos lampadaires, la société BKW, contraignent la commune à repousser un peu cette action. Le volet technique de cette extinction provisoire se révèle en effet nettement plus complexe que prévu.

C'est donc en 2022 seulement que sera mené l'essai de trois mois, les travaux relatifs à cette extinction probable appartenant donc aux premières tâches de l'équipe qui sera élue pour la prochaine législature. | cm

Emplois



Cherche de suite ou à convenir

un polisseur (H/F) en trovalisation à 100%

Votre profil

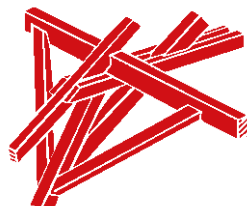
- Expérience dans le polissage en vrac, manuel un atout
- Conscientieux, aimant et sachant travailler de façon autonome
- Esprit d'initiative
- Polyvalent
- Langue maternelle française

Vos tâches

- Polissage de pièces horlogères, mécaniques et médicales
- Entretien des machines
- Suivi des stocks
- Visitation
- Tâches diverses liées à l'atelier

Intéressé(e) ?

N'hésitez pas à nous envoyer votre dossier complet à Polissages Gautier SA, Grand-Rue 19, 2607 Cortébert



Pierre Bühler^{SA}

Entreprise régionale avec une trentaine de collaborateurs active dans les domaines de la charpente, de la menuiserie et des rénovations, nous recherchons

un/une secrétaire à 40%

Votre mission

- Réception téléphonique et accueil des clients
- Diverses correspondances et traitement du courrier
- Gestion administrative
- Gestion des fournitures de bureau
- Rédaction d'offres et facturation
- Établissement de garanties bancaires
- Classement et archivage
- Saisie des heures
- Gestion du site Internet

Votre profil

- CFC de commerce ou expérience équivalente
- Langue maternelle française avec connaissances en allemand
- Aisance avec les outils informatiques usuels
- Conscientieux(euse), polyvalent(e), esprit d'équipe

Lieu de travail: Courtelary

Entrée en fonction: 1^{er} septembre 2021

Si vous êtes intéressé(e) et que vous souhaitez travailler dans un cadre agréable, dynamique et familial, vous pouvez nous faire parvenir votre dossier de candidature complet à Pierre Bühler SA, Grand-Rue 68, 2608 Courtelary ou par e-mail à info@pierrebuhlersa.ch. Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à nous contacter au 032 944 12 18.

ceff

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE
BERNE FRANCOPHONE

Infirmier/infirmière ES Au cœur des soins et de la relation humaine



Déjà d'inscription
«volée mars 2022»:
10 SEPTEMBRE 2021

Entamez une formation d'infirmier/infirmière ES et devenez un·e professionnel·le de la santé fortement demandé·e sur le marché du travail avec:

- des compétences élargies
- une formation de niveau supérieur
- des responsabilités étendues
- une autonomie immédiate
- une formation orientée vers la pratique

Filières école-stages ou en cours d'emploi

ceff SANTÉ-SOCIAL CH-2610 Saint-Imier
Tél. +41 32 942 62 42 santesocial@ceff.ch

www.ceff.ch



Mon avenir professionnel au ceff

Le ceff – Centre de formation professionnelle Berne francophone, pour son domaine SANTÉ-SOCIAL, met au concours une place de :

MÉDIATHÉCAIRE

à temps partiel (50 – 60 %)

Tâches

Vous avez la responsabilité globale de la médiathèque, conseillez les utilisateurs (élèves, corps enseignant et personnel) et gérez tout le processus de commande, de catalogage, de prêt et de stockage des documents. Vous participez à la recherche documentaire et proposez toute action promotionnelle.

Profil recherché

Au bénéfice d'un CFC d'agente ou d'agent en information documentaire ou d'un titre jugé équivalent, vous avez une bonne expérience dans une fonction similaire ainsi qu'une parfaite maîtrise des outils informatiques nécessaires à cette activité spécialisée. Vous êtes autonome et avez beaucoup d'idées pour le développement d'une médiathèque.

Entrée en fonction

1^{er} janvier 2022

Lieu de travail

ceff SANTÉ-SOCIAL, Saint-Imier

Conditions d'engagement

Selon les dispositions légales du canton de Berne

Renseignements

Auprès de M. Daniel Roulin, directeur du domaine SANTÉ-SOCIAL, au numéro 032 942 62 62 ou par courriel à l'adresse daniel.roulin@ceff.ch.

Offre de services

Vous correspondez au profil recherché ? Alors n'hésitez pas à nous faire parvenir votre lettre de motivation, accompagnée des documents usuels, jusqu'au 15 août 2021, à l'adresse de postulation suivante : ceff, Service RH, rue Baptiste-Savoie 33, 2610 Saint-Imier ou par mail à l'adresse rh@ceff.ch.

Plus d'informations sur ceff.ch

ceff

Rue Baptiste-Savoie 33 CH-2610 Saint-Imier

Tél. +41 32 942 43 43 info@ceff.ch



MISE AU CONCOURS

La Municipalité de Saint-Imier met au concours pour août 2022 deux places d'

apprenti/e employé/e de commerce

Durée de l'apprentissage: 3 ans

Profil de formation: E ou M

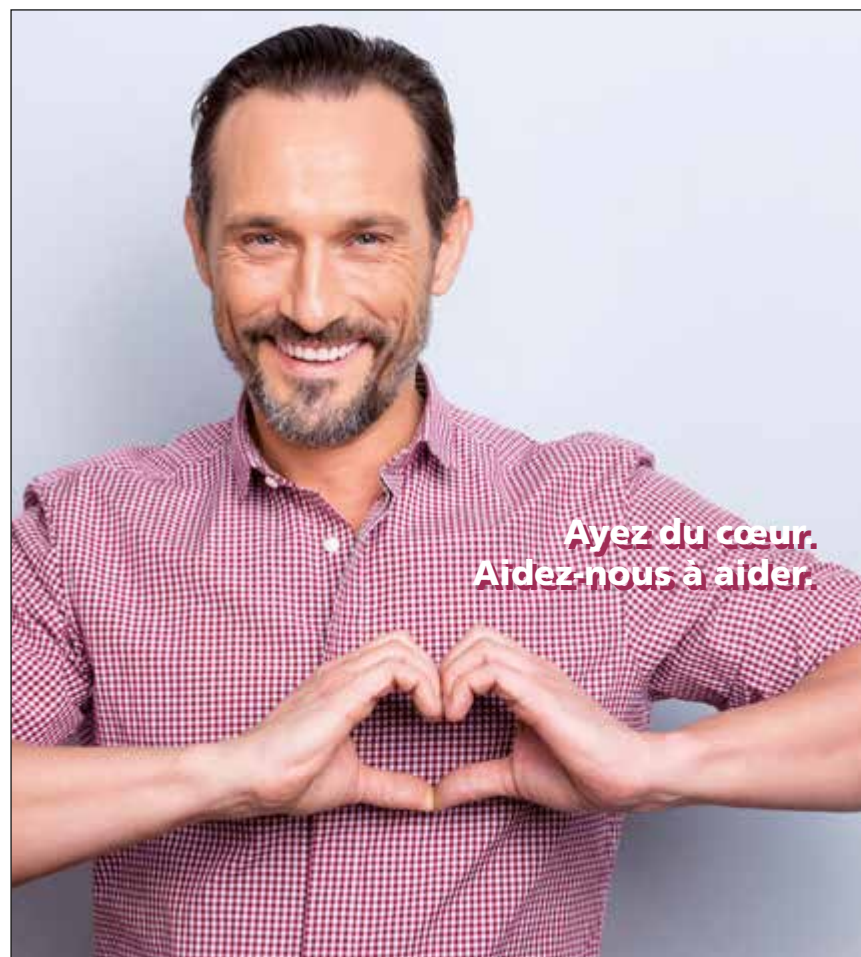
Début de l'apprentissage: début août 2022

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Madame Christine Piazza, responsable de la formation des apprentis au sein de la Municipalité de Saint-Imier, tél 032 942 44 56, courriel cpiazza@saint-imier.ch.

Les offres motivées, avec copies des bulletins scolaires, doivent être adressées au Conseil municipal de Saint-Imier, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, avec la mention «Apprenti/e» jusqu'au 8 septembre 2021.



Les Ateliers de l'AAEC cherchent des animatrices/teurs motivées(s) et expérimentées(s) de langue maternelle suisse-allemande, pour animer des ateliers de suisse-allemand à Bienne et à La Neuveville, auprès d'enfants (4 à 8 ans), 1 à 2 fois par semaine. Salaire à l'heure 45 francs (leçons de 45 minutes). Projet soutenu par le conseil des parents de La Neuveville : www.arcencielateliers.ch



Ayez du cœur.
Aidez-nous à aider.

La Fondation Suisse de Cardiologie encourage la recherche, conseille les patientes et patients et motive pour la prévention par la vie saine.

Merci cordialement pour votre soutien.
Numéro de compte pour les dons : 10-65-0
www.swissheart.ch



Fondation Suisse
de Cardiologie

Active contre les maladies cardiaques et l'attaque cérébrale



Kanton Bern
Canton de Berne

Se protéger ? Bien sûr !

www.be.ch/vaccination-corona



Sentiers non officiels : à vos risques et périls !

L'entretien des chemins et sentiers officiels, répertoriés par Berne Rando et balisés de signaux jaunes, incombe on le sait à la Commune, qui assume avec vigilance cette responsabilité au service de ses habitants et de ses visiteurs. Le long de ces parcours, en cas de conditions météorologiques normales et hormis les lendemains de tempête, le promeneur est censé trouver un cheminement dégagé et bien signalé, exempt de danger s'il suit consciencieusement le tracé officiel.

Tolérés, mais sans plus

Or dans les forêts de l'Envers, des sentiers non officiels relient également le village et le sommet de la chaîne. Ces parcours ont été dessinés on ne sait par qui et ils sont exempts aussi bien de balisage que de contrôle de sécurité. Aucune surveillance n'est exercée sur ces sentiers, qui sont réputés de catégorie T2. Selon l'échelle officielle des difficultés en randonnée, établie par le Club alpin

suisse (CAS) et divers spécialistes, cette catégorie réunit précisons-le des chemins ou sentiers où il faut avoir le pied sûr, posséder une capacité élémentaire d'orientation, et où il est fortement recommandé de porter des chaussures de marche; sur de tels sentiers, le terrain est parfois très raide et le risque de chute n'est pas exclu.

Aussi la Commune bourgeoise et la Municipalité rappellent-elles ici que les promeneurs empruntant ces sentiers, plutôt que les cheminements officiels, le font à leurs risques et périls. Les deux collectivités déclinent toute responsabilité quant à l'état de ces cheminements, où le risque de se perdre existe bel et bien, comme celui de trouver des passages délicats. Sans compter que la multiplication des sentiers, dans nos forêts, cause de grands dérangements et met donc en danger toute la faune sauvage.

| bourgeoisie et municipalité

Attention, passage à niveau fermé

Depuis dimanche 15 août à 19h30 et jusqu'à lundi à 14h, le passage à niveau sis au Quart-Dessous (notre photo), sera totalement fermé aux véhicules motorisés. Il ne sera praticable qu'à pied.

Durant ces heures particulières, les conducteurs de voitures devront donc faire le tour par la Promenade du Moulin et le pont routier sur la voie.

Quelques bus

Précision importante: les usagers du chemin de fer devront être très attentifs dimanche soir et lundi, car certains trains

seront remplacés par des bus. On se référera aux annonces faites à la gare par haut-parleur et aux informations placardées par les CFF.

La Municipalité souligne qu'elle est totalement étrangère à cette fermeture, décidée par la grande régie pour pouvoir procéder à des travaux d'entretien.

Les autorités locales remercient la population, et notamment les parents d'élèves, pour leur compréhension face à ces perturbations intervenant le jour de la rentrée scolaire. Elles les enjoignent à la plus grande prudence. | cm



Les communes bourgeoise et municipale déclinent toute responsabilité quant aux sentiers non officiels qui sillonnent la forêt de l'Envers

Un quart de siècle de satisfaction partagée

Ambiance festive lundi au bureau de l'administration municipale, où l'on marquait simplement, mais chaleureusement les 25 ans de services de Sophie Lecomte-Desilvestri.

Un sympathique repas réunissait pour l'occasion la jubilaire, ses deux collègues et le maire Denis Bessière.

Ambiance et variété

Enfant du village, Sophie Lecomte-Desilvestri y a toujours vécu et ne voit aucune raison de le quitter, tant l'ambiance et l'offre locales lui conviennent; on la comprend. Dans son travail, elle fait preuve de la même fidélité, puisque voici très exactement un quart de siècle qu'elle exerce son activité professionnelle au service de la commune. «Au sein de cette petite équipe particulièrement sympathique, l'ambiance est idéale et le travail extrême-

ment varié», souligne celle qui assume le contrôle des habitants en particulier, mais également diverses autres tâches administratives. Non sans ajouter qu'elle éprouve aujourd'hui comme en 1996 le même plaisir à pratiquer son métier.

On soulignera que Sophie Lecomte-Desilvestri a déjà effectué son apprentissage d'employé de commerce au sein du même bureau municipal, dès 1993. Son diplôme en poche, elle a travaillé d'abord à mi-temps, avant de remplir un temps plein depuis cinq ans.

A ses chaleureuses félicitations et ses remerciements non moins sincères, le maire a ajouté, au nom de l'Exécutif et de la commune entière, un diplôme amplement mérité, qui souligne l'excellence du travail effectué depuis 25 ans par cette précieuse employée d'administration. | cm



Sophie Lecomte-Desilvestri, une employée fidèle et très appréciée



ÉCOLE SECONDAIRE DU BAS-VALLON

Rentrée des classes

La rentrée des classes, pour tous les élèves de l'École secondaire du Bas-Vallon, aura lieu le lundi 16 août, à 8h50.

Le bus scolaire prendra les élèves de Cortébert à 8h40, à la Place de la Gare.

Les élèves de Péry, La Heutte et Sonceboz viendront à l'école en train.

La direction et le corps enseignant vous souhaitent, à toutes et tous, une excellente année scolaire.

| esbv

ÉCOLES ENFANTINE ET PRIMAIRE L'ARC-EN-CIEL CORGÉMONT

L'heure de la rentrée

La rentrée des classes est fixée au lundi 16 août à 8h15 pour toutes les classes de l'école primaire selon la répartition suivante:

- 3H: classe de M^{me} Zürcher (rez-de-chaussée)
- 4H: classe de M^{me} Doman (rez-de-chaussée)
- 5H: classe de M. Maillat (1^{er} étage)
- 6H: classe de M^{me} Bujari Zenelaj (1^{er} étage)
- 7H: classe de M. Grandgirard (1^{er} étage)
- 8HA: classe de M. Bassin (1^{er} étage)

- 8HB: classe de M^{me} Wehrli (1^{er} étage)

Pour les écoles enfantines: les enfants vivant leur 1^{re} rentrée scolaire (1H/Chenilles) débiteront cette aventure le lundi 16 août à 9h. Les anciens (2H/Papillons) auront congé le matin et viendront l'après-midi à 13h30.

Les parents ont reçu les informations utiles par courrier.

La répartition est la suivante:

- EE 1-2H (mixte): classe de M^{me} Flury (classe violette)

- EE 1-2H (mixte): classe de M^{me} Grandgirard (classe bleue)

Les parents qui désirent consulter le plan des vacances scolaires et autres congés pour l'année scolaire peuvent le faire en allant sur le site internet de la commune de Corgémont (Pratique -> Enseignement -> Ecoles primaire et infantine).

Le corps enseignant se réjouit de retrouver vos enfants pour cette nouvelle année scolaire.

| le corps enseignant

FÊTE DE LUTTE DU JURA BERNOIS

Recherche de bénévoles

La Fête de lutte aura lieu à Corgémont les 11 et 12 septembre. L'organisation d'une manifestation de cette envergure nécessite beaucoup de monde et ce n'est pas moins de 200 bénévoles qui seront engagés dans les diverses tâches à accomplir. Plusieurs sociétés locales et leurs membres collaborent à la bonne marche de cette fête et si nous avons déjà un grand nombre de bénévoles, il y a encore de la place pour les intéressés.

Le comité d'organisation lance un appel aux personnes qui sont prêtes à s'engager comme bénévoles qu'elles soient de Corgémont ou des

villages environnants. Si vous avez envie de rendre service alors n'hésitez pas à vous annoncer.

Vous trouverez le formulaire d'inscription sur le site www.fetedeluttedujurabernois.ch/organisation. Vous pouvez aussi vous inscrire directement auprès de bernard.tschanz@zurich.ch ou lui téléphoner au 079 634 01 13; il répondra volontiers à toutes vos questions.

Cette fête est une belle opportunité de mettre en valeur notre région du Jura bernois alors nous comptons sur vous et vous disons déjà merci. | le comité d'organisation

FIT CHALLENGE

PÉRY ET ENVIRONS

CARDIO
ET RENFORCEMENT
MUSCULAIRE,
BIENFAIT GARANTI
GRATUIT!



TOUS LES

DIMANCHES À 11H

SUR LA PLACE ROUGE DU CENTRE SPORTIF DE PÉRY

PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

Courtelary, usine à vendre

La saison des *Contes de l'usine Langel* continue cet été à Courtelary. Les 21 et 22 août prochains, la visite-spectacle *Courtelary, usine à vendre* met en scène en français et en allemand les péripéties de l'agente immobilière Alex Guénot. Imaginé par l'écrivaine Noëlle Revaz, ce conte burlesque et haut en couleur mène les spectateurs dans une aventure pleine de surprises. Réservation obligatoire auprès de Jura bernois Tourisme.

Après *Le rêve de Lili* en juin, *Les contes de l'Usine Langel* reviennent cet été en français et en allemand avec *Courtelary, usine à vendre*. Dans cette visite-spectacle inédite, les spectateurs jouent le rôle de potentiels acheteurs du lieu venus pour y réaliser leur rêve. Mais la visite immobilière ne se passe pas comme prévu : Alex Guénot, agente pourtant expérimentée, devra faire face à de drôles de péripéties et affronter le fantôme de l'usine, bien décidé à ne pas la laisser être vendue à n'importe qui.

La trame imaginée par Noëlle Revaz s'inspire du lieu, des objets qui s'y trouvent et de l'histoire industrielle régionale pour faire vivre au spectateur une aventure singulière au cœur d'un patrimoine bâti doté d'une longue histoire. *Courtelary, usine à vendre* se focalise tout particulièrement sur les enjeux qui existent autour des anciens bâtiments et de leur avenir.

Chacun des *Contes de l'usine Langel* met en scène un personnage qui évolue dans une époque spécifique. Les trois offres constituent un triptyque, que l'on peut vivre individuellement pour l'une ou pour l'autre, ou dans leur totalité, sans souci de chronologie ni de répétition. Le 3^e et ultime conte, *La dernière Belle au bois dormant*, est programmé les 25 et 26 septembre, également dans les deux langues.



Les contes de l'usine Langel mettent en valeur le patrimoine bâti de la région et l'histoire particulière de l'usine Langel, photo: © Giona Mottura



Les trois visites-spectacles *Les contes de l'usine Langel* débutent devant l'usine Langel, à Courtelary, photo: © Giona Mottura

Trois contes écrits, mis en scène et joués par des artistes professionnels

Trois écrivaines professionnelles – Alice Bottarelli et Noëlle Revaz en français, Deborah Lara Schaefer en allemand – ont imaginé et écrit l'histoire de trois personnages fictifs, sous la direction de Michael Stauffer. La compagnie théâtrale imérienne Utopik Family a mis en scène chaque récit. Les comédiennes Mélanie Plüss et Sam-Elise Etienne incarnent tour à tour les prota-

gonistes des trois *Contes de l'usine Langel*. Le Parc régional Chasseral coordonne le projet avec le soutien de Jura bernois Tourisme et en étroite collaboration avec Liliane Wernli-Langel, propriétaire de l'usine et mémoire vivante des lieux.

Courtelary, usine à vendre: informations pratiques

Dates, horaires, langues: samedi 21 août, 14h, en allemand; samedi 21 août, 16h, en français; dimanche 22 août, 14h, en français.

Réservations obligatoires auprès de Jura bernois Tourisme, saintimier@jurabernois.ch, 032 942 39 42.

Durée: chaque visite-spectacle dure une heure.
Prix: adulte 28 francs, réduction 26 francs, -16 ans 18 francs.

Rendez-vous: usine Langel, Grand-Rue 49a, Courtelary. Emprunter l'allée de gravier, début des spectacles dans la cour devant l'usine.

| parc naturel régional chasseral

Le Parc naturel régional Chasseral fait partie des territoires d'excellence que forment les Parcs en Suisse. Il est reconnu par la Confédération depuis 2012. Son but est de préserver et mettre en valeur son patrimoine et de contribuer ainsi au développement durable de la région. Le Parc s'étend sur 38 000 ha et rassemble 21 communes (18 BE et 3 NE) engagées pour une première période de dix ans.

| parc naturel régional chasseral

CLIENTIS CAISSE D'ÉPARGNE COURTELARY SA

Un premier semestre solide et réjouissant

Malgré l'instabilité conjoncturelle persistante, la Caisse d'Épargne Courtelary SA enregistre une hausse de tous ses principaux chiffres et améliore son bénéfice semestriel!

La somme totale du bilan a augmenté de 7,0% totalisant 864 mios à la fin du semestre. La croissance des dépôts de la clientèle a progressé de 6,7% pour s'établir à plus de 608 mios. Les prêts accordés à la clientèle sont également en hausse de 1,9% pour un total de 708 mios, composés essentiellement de créances hypothécaires à plus de 90%.

« Nous pouvons être satisfaits de cette progression et

de l'ensemble des chiffres de ce premier semestre, compte tenu des conditions-cadres exigeantes du marché », commente Rémy Defilippis, directeur de la banque. La Caisse d'Épargne Courtelary SA devrait vraisemblablement réaliser un excellent exercice 2021, avec une croissance saine et solide.

Confirmation de la notation stable du groupe Clientis

En mai 2021, l'agence de notation Moody's a confirmé ses évaluations pour les banques Clientis: A2 pour la qualité des débiteurs à long terme, la note la plus élevée de *Prime 1* pour les passifs à court terme et une perspective stable pour le développement du groupe. Moody's continue de souligner le niveau élevé des fonds propres, l'excellente qualité du portefeuille de prêts et le solide profil de financement du groupe Clientis.

Nouvelle plateforme de services du groupe Clientis en phase de finalisation

Le projet de développement de la plateforme de services avance rapidement. Le Competence Center Clientis fournit des services de pointe aux 23 banques du groupe, dans les domaines opérations/finance, informatique, legal/compliance, treasury, gestion des risques, marketing et communication. Les banques Clientis bénéficient de prestations personnalisées afin de pouvoir répondre à leurs propres besoins et à ceux de leur précieuse clientèle, avec rapidité, efficacité et modernité.

La nouvelle plateforme de services développée par Clientis est unique sur le marché et adaptée aux besoins des petites et moyennes banques. Clientis souhaite à présent pouvoir étendre son offre de services à d'autres établissements bancaires sur le territoire suisse. | clientis.caissedepargne-courtelary.ch

INSPIRATIONS

Modelage et Land-Art

Nous faisons le pari du beau temps! Et nous vous offrons donc une deuxième activité dans notre série de cinq. Le volet culturel des paroisses réformées et catholiques du Vallon de Saint-Imier vous propose, au pied de la Combe-Grède, une initiation au Land-Art et au modelage avec Carol Gyax, art-thérapeute. L'occasion de travailler dans un cadre naturel avec nos mains! Une bulle d'air toute proche de chez nous qui en inspirera plus d'un!
| dg

Samedi 21 août, rendez-vous à 9h 15 devant l'ancien restaurant L'Éléphant à Villeret.
Activité tout âge et gratuite!
Informations et inscriptions:
Anne Beaume, 079 444 40 19, annebeaume@hotmail.com

COURTELARY

Les Chambristes en concert au Temple



Pour l'ouverture de leur saison, Les Chambristes retrouvent leur complice violoniste Alexandre Dubach. Avec lui, ils continuent d'explorer les œuvres inconnues de Paganini et la musique de chambre de Beethoven. On entendra aussi un rare et superbe trio de Dvorak et les deux tubes du répertoire que sont *l'Été de Vivaldi* et la célèbre *Campanella* de Paganini.

Les concerts se dérouleront dans le respect

des règles sanitaires en vigueur. Malgré la haute qualité de ces concerts, Les Chambristes tiennent à ce qu'ils soient accessibles à tous. C'est pourquoi l'entrée reste libre (collecte).

Les familles avec enfants sages sont les bienvenues.

Vous trouvez tous les détails sur notre site www.leschambristes.ch. | [leschambristes](http://leschambristes.ch)

Courtelary, Temple, dimanche 29 août, 17h

Réclame

CARROSSERIE SUISSE
Carrosserie MONT-SOLEIL SARL
Eric Pierre
Carrosserie - Peinture
Réparation toutes marques voiture de remplacement
Pare-brise
2610 Saint-Imier
Tel 032 941 49 41
Motel 079 549 65 75
E-mail: pierre.e@bluewin.ch

Délai rédactionnel

MERCREDI 9H

AVIS MORTUAIRE

*Tu n'es plus là où tu étais,
Mais tu es partout là où je suis.*
Victor Hugo

Ses enfants : Marc et son épouse Scarlett
Nicolas
Ses petits-enfants : Lilian et son amie Léonie
Bastien
ainsi que les familles parentes et amies ont le chagrin de faire part du décès de

**Madame
Marie-Louise Mermod**

qui nous a quittés dans sa 80^e année.

Saint-Imier, le 5 août 2021

Adresse de la famille : Nicolas Mermod
Scierie 3
2608 Courtelary

La cérémonie d'adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Nous remercions chaleureusement le personnel du home La Roseaie à Saint-Imier ainsi que le D^r Ruchonnet qui l'ont accompagnée avec bienveillance.

Cet avis tient lieu de faire-part

REMERCIEMENTS

La famille de

Fredy Schaer

remercie toutes les personnes qui l'ont soutenue par leur présence, leurs messages, leurs dons ou leurs envois de fleurs.

Un merci particulier au D^r Leibbrandt et à tout le personnel du Home Montagu.

Isabelle, Andrea et Nicolas Schaer

La Neuveville, août 2021

REMERCIEMENTS

Toutes vos marques de sympathie et d'amitié nous ont profondément touchés lors du décès de

Thérèse Wüthrich

Nous vous exprimons notre reconnaissance, ainsi que nos sincères remerciements.

La famille

Saint-Imier, juillet 2021

AVIS MORTUAIRE

La direction et les collègues de l'école secondaire de Saint-Imier ont la tristesse de faire part du décès de

**Madame
Micheline Luginbühl**

Enseignante dans notre école depuis 1986, vice-directrice, et amie.

«Grâce à ta personnalité bienveillante, ton franc-parler, ta gentillesse, ton énergie et ton amour de la vie, tu as influencé positivement la vie de l'école ainsi que le destin des nombreux élèves que tu as accompagnés. Tu vas nous manquer !»

Nous présentons nos plus sincères condoléances ainsi que toute notre sympathie à sa famille.

AVIS MORTUAIRE

*L'essentiel n'est pas de vivre,
mais de bien vivre.*
Platon

Sa fille Carole et Gérard Schenk

ainsi que les familles parentes et alliées ont la tristesse de faire part du décès de

**Madame
Sylvette Andreoni**

leur chère maman, belle-maman, parente et amie qui s'est endormie paisiblement dans sa 81^e année.

2607 Cortébert, le 19 juillet 2021

Home les Lauriers à Saint-Imier

Adresse de la famille : Carole Schenk
Les Vernayes 21
2607 Cortébert

Le dernier adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part

AVIS MORTUAIRE

La Commission de l'école secondaire de Saint-Imier a appris avec tristesse le décès de

**Madame
Micheline Luginbühl**

enseignante au sein de notre école depuis 1986 et vice-directrice.

La Commission d'école souhaite par la présente s'associer à la douleur de la famille et lui assurer son soutien.



Discours du 1^{er} août de Mélanie Keller Berger

Bonsoir chères citoyennes, chers citoyens, chères habitantes et chers habitants des communes de Saint-Imier et Villeret,

C'est avec émotion que j'ai l'honneur de prononcer le discours du 1^{er} août, un discours qui marque la célébration des 50 ans du droit de vote des femmes en Suisse, c'est la raison pour laquelle je me tiens ce soir devant vous. Malgré ma fonction de conseillère municipale depuis presque 8 ans, je ne suis pas coutumière de discours. C'est mon troisième! Mais comme les femmes sont à l'honneur cette année, je me devais de respecter cet engagement jusqu'au bout.

Ce discours en deux parties, l'une plus féministe et l'autre patriotique. Deux anniversaires à fêter, les 50 du combat des femmes pour leur droit à donner leur avis sur le monde politique et les 730 ans de la Suisse.

Qu'est-ce que ce droit? C'est un droit fondamental puisque l'assemblée des Nations Unies a approuvé à l'unanimité la Déclaration des droits de l'Homme avec un grand H le 10 décembre 1948. Et l'on peut lire qu'un des droits fondamentaux est que les Hommes toujours avec un grand H naissent libres et égaux en dignité et en droits.

Cette convention n'a été signée en Suisse qu'en 1974 puisque le suffrage féminin n'est autorisé que depuis 1971.

Fait encore plus consternant, la constitution de 1848, soit 100 ans plus tôt, à l'origine de la Suisse moderne proclame cette égalité en droits humains, mais elle n'inclut pas de manière explicite les femmes.

Des femmes courageuses revendiquent donc leur droit dès 1860. Et se battent avec force et détermination.

En 1909 est fondée l'association suisse pour le suffrage féminin qui deviendra en 1971 l'Association pour les droits de la femme. Le premier parti politique à se prononcer en faveur de l'octroi du droit de vote des femmes est le parti socialiste.

Le 31 octobre 1971, les femmes ont voté au niveau fédéral pour la première fois.

Le mouvement pour les droits des femmes est la revendication des femmes dans de nombreuses sociétés du monde pour accéder à une société plus égalitaire. Aux droits des femmes sont associés les droits d'intégrité corporelle et d'autonomie, de ne pas subir de violence sexuelle, de voter, d'être élue, d'entrer dans un contrat légal, d'être considérée comme égale du mari et du père au sein de la famille, de travailler, d'avoir accès à des salaires justes et à l'égalité salariale, de maîtriser sa reproduction par la contraception et l'avortement, de posséder une propriété ou encore d'accéder à l'éducation.

Dans le monde, les inégalités sur la liberté de mouvement où la femme reste la possession de l'homme et doit demander une autorisation pour sortir sont encore d'actualité.

Les disproportions entre hommes et femmes quant à l'éducation sont encore énormes. 16 millions de filles n'entreront jamais dans une salle de classe. Le droit à l'éducation est essentiel pour permettre à chacune et chacun de s'épanouir dans sa vie sociale et c'est également vital pour le développement économique, social et culturel pour toutes les sociétés.

En Suisse, par exemple l'égalité de rémunération avec les hommes n'est toujours pas entièrement respectée, alors qu'en 1997, la Suisse a ratifié la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. On



Photo: freepik

sait également que 50% des femmes font plus de tâches domestiques que les hommes. Et que les violences faites aux femmes ont augmenté l'année passée.

Le combat n'est pas gagné non de loin pas. Mais il ne faut pas baisser les bras. J'avais envie ce soir d'énumérer quelques figures féminines majeures qui ont joué un rôle dans le monde et continuent de le faire:

Emmeline Pankhurst, femme politique britannique connue pour son combat avec les suffragettes, elle a contribué au droit de vote des femmes.

Rosalind Franklin, biologiste moléculaire qui a découvert la structure de l'ADN.

Simone de Beauvoir, féministe incontournable qui a notamment écrit la citation la plus connue « On ne naît pas femme, on le devient. »

Simone Veil qui a défendu le projet de loi sur l'interruption volontaire de grossesse.

Wangari Maathai, première femme africaine à avoir reçu le prix Nobel de la Paix, on la surnomme la femme des arbres, notamment pour son engagement dans le développement durable.

Malala Yousafzai, la plus jeune lauréate du prix Nobel de la Paix. A 11 ans, elle prenait position sur l'accès à l'éducation des jeunes filles malgré la menace des talibans.

Rosa Parks, figure majeure dans la lutte contre la ségrégation raciale.

Valentina Terechkova, 1^{re} et unique femme à avoir effectué un voyage dans l'espace seule.

Simone Séguin a 19 ans quand elle s'engage dans la résistance.

Kathrine Switzer, première femme à avoir couru le marathon de Boston, un organisateur tenta de lui arracher son dossard sans succès.

Et pour rester dans l'actualité,

je ne vais pas parler de Covid ni de vaccins, mais de faits plus réjouissants. Les Jeux olympiques, et notamment les Suissesses qui ont porté haut les couleurs de la Suisse, en gagnant 5 médailles sur 6.

Il est donc primordial aujourd'hui, lorsqu'on propose aux femmes de prendre la parole qu'elles le fassent. C'est en mémoire de femmes qui ont lutté pour notre liberté que j'ai pris la parole ce soir. C'est en l'honneur des femmes qui continuent de se battre et de lever haut le poing que je m'exprime. C'est pour porter haut les couleurs des femmes qui souffrent de violence, d'inégalités, de discrimination que je m'engage.

C'est l'occasion de rendre hommage à ces femmes qui ont combattu et de manière souvent pacifiste et qui continuent de le faire pour défendre nos droits fondamentaux.

Le 1^{er} août est également la fête nationale de notre pays qui naît en 1291 avec le renouvellement du pacte de défense mutuelle d'Uri, Schwytz et Unterwald. La Suisse a à de nombreuses reprises changé de paysage et des alliances se forment, des cantons apparaissent jusqu'à devenir en 1979 avec l'intégration du canton du Jura la Suisse actuelle.

Effectivement ce pays n'est pas encore au point concernant l'égalité, mais je peux tout de même tenir un discours patriotique. Car je suis fière de vivre dans un pays qui possède de belles richesses. Si vous cherchez sur internet ce qui identifie les Suisses, ce n'est ni l'unification ethnique ni linguistique. Ce qui unifie les Suisses, c'est le sens fort de l'identité et de la communauté fondé sur un fond historique commun partageant des valeurs comme le fédéralisme ou la démocratie directe.

Je peux et je me rattache à ces valeurs. Ernest Renan en

parlant de nation disait ceci:

« Une nation est une âme, un principe spirituel. Deux choses qui, à vrai dire, n'en font qu'une, constituent cette âme, ce principe spirituel. L'une est dans le passé, l'autre dans le présent. L'une est la possession en commun d'un riche legs de souvenirs; l'autre est le consentement actuel, le désir de vivre ensemble, la volonté de continuer à faire valoir l'héritage qu'on a reçu indivis. »

Le mot confédération avec ou sans majuscules désignent trois concepts.

Le premier désigne un Etat composé où chaque Etat membre conserve son indé-

pendance, mais se soumet à un pouvoir central. Initialement la Suisse était une alliance des Etats membres ligués pour se prêter main forte, après l'échec de la République helvétique et aux défauts du Pacte fédéral, les cantons ont décidé en 1848 de former un Etat fédéral qui a été concrétisé par la constitution fédérale.

Le deuxième concept désigne l'Etat fédéral par opposition aux cantons. L'Etat fédéral comprend une administration avec à sa tête le Conseil fédéral, elle dispose de certaines compétences comme la monnaie ou l'armée, tandis que les cantons disposent des compétences

non attribuées. Dernier concept la Confédération Suisse qui est en fait le nom officiel du pays.

Notre pays a une place centrale dans le monde notamment parce qu'il est le siège de plusieurs associations ou organisations internationales comme la Croix-Rouge ou l'ONU, la banque des règlements internationaux, l'Organisation mondiale de la santé ou le Comité international olympique.

Un pays majestueux tant par son paysage que par ses habitants ou tantôt en le traversant, les montagnes se succèdent aux plaines, aux lacs, aux rivières, aux villes, aux villages. Les accents se succèdent aux différentes langues, le savoir-faire des Suisses n'est plus à prouver quant à la fabrication des montres, du chocolat ou du fromage, trois domaines dans lesquels le val de Saint-Imier excelle.

Un petit pays certes, mais qui ose dire et avancer sur la scène internationale.

La Suisse est d'ailleurs classée parmi les meilleurs au monde.

J'ai appris il y a peu de temps qu'une devise suisse non officielle existe et elle est extrêmement intéressante. En 1868, des pluies diluviennes ont causé d'énormes inondations en Suisse. Les autorités de l'époque ont lancé une campagne d'aide avec le slogan *tous pour un et un pour tous* pour créer un élan de solidarité et d'unité nationale. Cette phrase fut inscrite en latin sous la coupole fédérale. Depuis lors, cette locution est considérée comme la devise du pays. Cette devise n'a par ailleurs rien à voir avec la devise des mousquetaires qui est presque identique.

Il m'a semblé important de rappeler cette devise après cette année difficile où nombre d'entre nous ont souffert des inondations dans tout le pays, mais dans nos deux villages également. Je souhaite avoir aussi une pensée pour toutes les personnes qui ont perdu des biens, des souvenirs, leur habitation ou leur voiture durant ces orages et crues désastreuses.

Je vous remercie de m'avoir écoutée, j'espère que ces quelques mots auront eu un écho pour vous et je vous souhaite une belle et merveilleuse fête du 1^{er} août. | cm

Le clin d'œil
www.dessindepresse.ch



COMMUNE DE SAINT-IMIER AVIS OFFICIELS



Vaccination Covid-19 sans rendez-vous Potelets contre parkings intempestifs

Mercredi 18 août à Saint-Imier



Le camion de vaccination du canton de Berne démarre sa deuxième tournée ce vendredi 13 août. D'ici la fin du mois, il s'arrêtera dans 13 localités, dont Saint-Imier. Il sera ainsi possible de se faire vacciner contre la Covid-19 le mercredi 18 août, de 10h à 16h. Le semi-remorque sera stationné

à la rue du Temple, à proximité immédiate de la Place du Marché et de la collégiale. Il n'est pas nécessaire de prendre rendez-vous ni de s'enregistrer préalablement sur le site VacMe du canton. Il suffit de présenter sa carte d'assurance-maladie et un document d'identité (carte d'identité ou passeport). Le car-

net de vaccination est facultatif. La date de la deuxième injection est d'ores et déjà fixée. Elle aura lieu le mercredi 15 septembre à l'Espace Beau-Site, rue de Beau-Site 1, dans le complexe des halles de gymnastique. Le certificat Covid sera délivré automatiquement juste après la deuxième injection. | cm

Rue Baptiste-Savoie

Le parking sauvage sur les trottoirs peut provoquer des situations dangereuses pour les usagers. C'est particulièrement le cas dans les zones fortement fréquentées. Cet état de fait a obligé la commune de Saint-Imier d'agir, d'entente avec l'office cantonal des ponts et chaussées (OPC), à la rue Baptiste-Savoie.

Depuis lundi dernier, une quinzaine de potelets sont installés progressivement le long de la route cantonale, dans un secteur doté d'un bancomat, d'un petit supermarché et de quelques commerces. Le but de l'opération est de supprimer les parkings intempestifs sur les trottoirs alentour.

Les automobilistes s'y arrêtaient facilement quelques minutes, entravant la visibilité des usagers et créant des situations dangereuses, en particulier pour les piétons. « Il s'agit d'une mesure unique », précise



Les premiers potelets ont été installés en début de semaine à la hauteur du bancomat, d'autres sont d'ores et déjà prévus de l'autre côté de la chaussée

Jessica Froidevaux, conseillère municipale en charge de l'urbanisme et de la mobilité. « Il ne faut pas s'attendre à ce que tout le Pod soit délimité de cette manière. »

Le Conseil municipal et l'OPC espèrent ainsi également sensibiliser les automobilistes aux problèmes engendrés par le parking sauvage sur les trottoirs. | cm

Détention d'un chien

Du plaisir, mais aussi des obligations

La détention, l'acquisition, la vente ou le décès d'un chien doivent être communiqués immédiatement et impérativement auprès du Service administration générale et police. Chaque bête doit être munie de la médaille d'identification délivrée par la caisse municipale.

La taxe est de 70 francs pour les chiens du village et de 40 francs pour ceux dont le propriétaire est domicilié à Mont-Soleil, au Cerneux-Veuil ou aux Pontins. Les propriétaires qui n'auraient pas encore inscrit leur chien sont invités à se présenter sans délai à l'administration municipale, munis du carnet de vaccination de l'animal. Quiconque se soustrait au paiement de la taxe des chiens encourt une amende.

Il est rappelé, par la même occasion, que chaque propriétaire doit veiller à ce que son chien n'importune pas d'autres personnes, que ce soit par des aboiements, des hurlements ou de toute autre manière. Ainsi, les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse, à fortiori à l'approche d'un coureur à pied, d'un promeneur ou d'un cycliste.

Enfin, afin de garantir la propreté aux abords des routes, sur les trottoirs, dans les jardins publics et sur les pelouses, la Municipalité met à disposition des poubelles pour crottes de chien partout dans la localité. Les *robodogs*, comme on les appelle communément, proposent à la fois les sachets pour le ramas-

sage des excréments et un bac récepteur pour ces derniers.

Chaque propriétaire de chien est dès lors instamment prié d'utiliser ces installations tout exprès mises à sa disposition pour lui faciliter la vie... et celle de ses concitoyens. Le fait de ramasser les crottes ne dispense pas la personne en question de déposer le sachet dans la poubelle prévue à cet effet. Un abandon de ce dernier sur la voie publique est en effet interdit.

En vertu de l'Ordonnance cantonale sur les amendes d'ordre, une contravention de 80 francs peut ainsi être infligée à toute personne qui ne ramasserait pas les déjections de son chien ou ne les déposerait pas dans le collecteur prévu à cet effet. | cm

AMC

Chœur et piano à la Collégiale

Samedi 21 août à 19h

De la sombre piété de Schubert à la gaîté entraînante des chants moraves de Dvorák, le programme proposé par l'Ensemble vocal de la Collégiale de Neuchâtel, accompagné à cette occasion par Simon Peguiron au piano, se présente comme une lente progression de l'ombre à la lumière, avec au passage la mise en valeur de quelques joyaux méconnus du répertoire choral. Côté français, une émouvante pièce de Berlioz, infatigable chasseur d'inspiration, mais aussi la mise en musique sacrilège et pourtant géniale des *Djinns* de Victor Hugo par le jeune Fauré. Côté germanique, l'une des rares pièces chorales d'Hugo Wolf, le pendant autrichien de Berlioz, ou encore les sublimes quatuors op. 112 de Brahms, œuvre tardive empreinte d'une profondeur à couper le souffle.

Chœur de chambre à géométrie variable, l'Ensemble vocal de la Collégiale de Neuchâtel a été fondé par Fanny et Simon Peguiron de manière progressive, d'abord dans le but d'animer les cultes-cantates, puis peu à peu autour d'autres projets spécifiques. Sa particularité est de se baser sur l'autonomie et la participation personnelle de chaque choriste; l'ensemble travaille en effet généralement sans direction, à la manière d'une formation de musique de chambre.

Plus d'informations concernant le programme et les actualités de l'AMC ci-dessous. | amc

Association Musique à la Collégiale

@Musiquecollégiale

www.musiquecollégiale.ch

HÔPITAL DU JURA BERNOIS MOUTIER ET SAINT-IMIER

De nouvelles règles dans les EMS

Pour garantir une protection accrue des personnes les plus vulnérables, de nouvelles dispositions entreront en vigueur le 16 août. Elles s'adressent au personnel non vacciné des établissements médico-sociaux (EMS) de l'Hôpital du Jura bernois (HJB) qui devra se faire tester tous les 5 à 7 jours ainsi qu'aux visiteurs qui devront présenter un certificat.

Afin de répondre aux exigences de la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration du canton de Berne (DSSI), le personnel non vacciné actif dans nos EMS devra se soumettre dès lundi 16 août à des tests de dépistage réguliers. Les visiteurs devront, quant à eux, présenter un certificat Covid valable attestant d'une vaccination complète, d'une infection guérie ou encore d'un test de dépistage négatif. Ces mesures permettront de maintenir les visites en garantissant une meilleure protection des personnes les plus vulnérables et d'éviter que les efforts déployés ces derniers mois ne soient réduits à néant. Sachant que le variant delta est source de la majorité des contaminations en Suisse et que cette mutation du virus présente des risques d'infection significativement plus élevés qu'avec les variants précédents, il est nécessaire d'introduire à nouveau des mesures plus strictes pour limiter la transmission du virus. De surcroît, comme le canton de Berne estime que le taux de vaccination du personnel est encore trop faible dans certains établissements

bernois, il attend d'eux que des tests soient réalisés régulièrement afin que le Covid-19 contamine le moins possible les établissements.

Nouvelles mesures pour le personnel des homes et des résidences

Dès lundi 16 août, chaque personne employée de nos EMS asymptomatique non immunisée (c'est-à-dire non vaccinée ou non guérie du Covid-19) devra se faire tester tous les 5 à 7 jours et transmettre son résultat à son responsable hiérarchique. Les personnes concernées par cette nouvelle mesure sont: les médecins, les infirmiers, les ASSC, les aides-soignants, les physiothérapeutes, les ergothérapeutes, le personnel de maison et d'animation, le service d'aumônerie, les bénévoles, la coiffeuse ainsi que tous les autres intervenants qui sont au contact de nos pensionnaires. Des tests rapides pourront être effectués dans les centres de dépistage de l'HJB localisés sur les sites de Moutier et Saint-Imier ou auprès d'autres lieux de dépistage qui proposent cette prestation. Ces tests restent pris en charge par la Confédération. Dans le cas d'espèce, il est précisé que le

recours aux autotests ne sera pas valable.

Nouvelles mesures pour les visiteurs des homes et des résidences

Dès le 16 août, il sera exigé que les visiteurs des EMS présentent un certificat Covid valable attestant d'une vaccination complète, d'une infection guérie ou présentant un résultat négatif à un test de dépistage. Bonne nouvelle pour nos visiteurs, la présentation du document leur offrira la possibilité de rendre visite à nos résidents sans obligation de porter le masque. Rappelons que la vaccination, bien que non obligatoire pour la population en général, est l'unique moyen de limiter la circulation du virus et de protéger les personnes les plus vulnérables. En complément, il convient de mentionner que le taux de vaccination parmi les collaboratrices et les collaborateurs de l'HJB est d'environ 65%. En prenant en compte qu'au moins 17% d'entre eux ont été infectés par le Covid-19, la direction estime à 80% les employés de l'HJB qui sont totalement vaccinés ou qui ont acquis une immunité naturelle. Une raison de plus pour l'HJB de soutenir les nouvelles mesures et de les appliquer strictement. | hjb

EMS HÉBRON

95 ans fêtés à Hébron



Douce et toujours souriante, Edmée Pauli – née Guenin – fêtait ce vendredi ses 95 printemps à l'EMS Hébron, entourée de ses deux fils et de l'équipe soignante.

Née à Saint-Imier le 16 juillet 1926, cette habitante de Villeret s'étonne d'être arrivée à cet âge honorable, elle qui était si chétive enfant. « Une vie saine et de la marche à pied » répond-elle tout sourire lorsqu'on lui demande le secret de sa bonne santé.

De ses souvenirs de jeunesse à Villeret, elle évoque par exemple le plan Wahlen: « tous les jeunes gens étaient appelés à aller aider aux champs et j'y ai pris beaucoup de plaisir, malgré la guerre ».

Après une formation de régleuse, métier qu'elle exerça à la Rayville, elle épouse Pierre Pauli, boîtier dans l'entreprise familiale du même nom. Deux garçons, Denis et Christian, naîtront de ce mariage.

Féru de nature, c'est sur les crêtes de Chasseral que le couple passera ses loisirs, en peaux de phoque l'hiver (membres du ski-club) et à pied l'été.

Comme les autres résidents de Mont-Soleil, M^{me} Pauli se réjouit du prochain déménagement, en septembre, de l'institution dans son nouvel écrin moderne de Courtelary.

Un nouveau lieu de vie où de belles années l'attendent encore, à n'en pas douter. | ems hébron

Chère maman, grand-maman et grand-mère,
ce n'est pas tous les jours que l'on fête 100 ans!

Nous sommes heureux que tu fasses partie de notre vie, toujours dispo pour écouter nos petites histoires avec du chocolat dans l'armoire. Pour cette grande occasion, nous te souhaitons du bonheur et de la santé!

La jeunesse de ton cœur efface à jamais les signes de la vieillesse.

Pour toi qui est remplie de sagesse, sache que nous t'aimons avec tendresse.

Nous te souhaitons tous un Joyeux Anniversaire!

Les familles Ogi et Gonçalves



Vos commerces locaux d'Erguël *de Renan à Courtelary*



Case postale 33 | 2610 Saint-Imier | contact@le-cide.ch | www.le-cide.ch

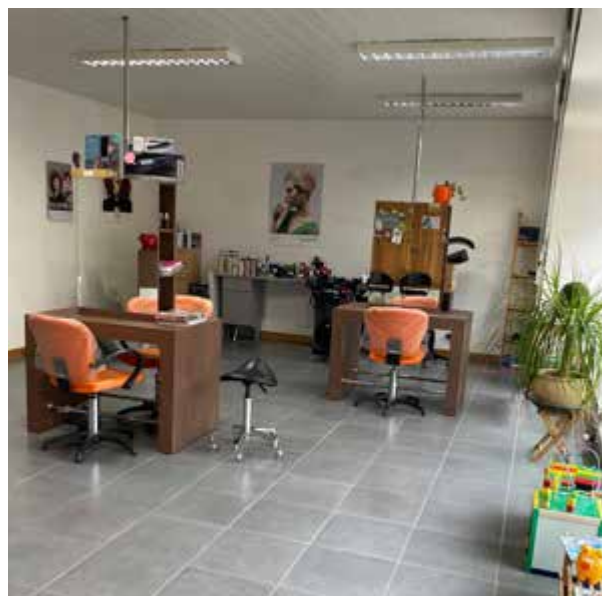
Pensez à prendre soin de vos cheveux

Durant la période estivale vous avez certainement protégé votre peau avec de la crème solaire, mais avez-vous pensé à votre chevelure? Nous avons tous tendance à oublier que le soleil, l'eau de mer ou le chlore de la piscine abîment nos cheveux.

Il est grand temps de les revitaliser. Qu'ils soient naturels, colorés, méchés, frisés, raides, longs ou courts, chez Hair'Guël Coiffure nous sommes à même de vous proposer le soin adapté à vos cheveux.



Alors n'attendez plus,
prenez rendez-vous au 032 963 13 35



Hair'Guël Coiffure
Grand-Rue 14 | 2616 Renan BE



SEGWAY:
SENSATIONS INEDITES!

Juillet & août:
50%
sur les tours en Segway*

* Promotion non cumulable avec d'autres offres ou rabais

Renseignements et réservations
T +41(0)32 941 25 53
www.funisolaire.ch

FUNICULAIRE SAINT-IMIER MONT-SOLEIL

Diatel
St-Imier 032 941 41 42 www.diatel.ch

Votre télé-réseau régional vous permet d'avoir des conseils personnalisés à domicile si vous le souhaitez.

Grâce à notre nouveau réseau fibre optique, vous pouvez surfer jusqu'à une vitesse de 1 Gigabit!

Notre service point UPC est également à disposition des clients de toute la région.

Passez nous voir, nos collaborateurs se feront un plaisir de vous conseiller sans engagement de votre part.

Avez-vous reçu votre demande pour le contrôle périodique de vos installations électriques?

Cyril Cattin, contrôleur en électricité agréé, saura déceler tous les dangers potentiels sur votre installation et vos appareils

S'exposer à un incendie ou à un accident par défaut de sécurité sur une installation électrique? Personne ne ferait subir un tel risque à ses proches ou à ses biens! Mais dans le domaine pointu de l'électricité, les dangers sont parfois bien cachés, que seul un spécialiste peut détecter.

Dès lors, si votre fournisseur d'énergie vous y invite ou si vous avez des doutes quant à la sécurité de vos installations, n'hésitez pas: contactez CATTIN CONTRÔLE ELEC, l'entreprise d'un conseiller en sécurité électrique breveté et indépendant, installé à Saint-Imier. En toute neutralité, pour un prix très compétitif, il vous signalera tous les potentiels dangers que peut receler votre immeuble. Ses offres sont gratuites.



Cyril Cattin, 079 613 24 50
Rue de Tivoli 39, 2610 Saint-Imier
info@cattin-contrôle-elec.ch,
www.cattin-contrôle-elec.ch

CATTIN
CONTRÔLE ELEC

L'union fait la force, rejoignez-nous!

contact@le-cide.ch www.le-cide.ch

Vos commerces locaux d'Erguël

Renan | Sonvilier | Saint-Imier | Villeret | Comoret | Courtelary

Avec Astria depuis plus de 16 ans : l'informatique sans problème

Astria Informatique c'est plus de 16 ans de service irréprochable, exécuté par des professionnels diplômés et passionnés, dans ses bureaux du centre imérien ou chez ses clients, qu'ils soient privés ou professionnels!

Revendeur de nombreuses marques, Astria propose la vente de solutions informatiques pointues, personnalisées et de grande qualité. Yves Rochat (brevet fédéral en informatique), Jérôme Leontidis (Bachelor en informatique) et Esteban Munôz (CFC d'informaticien) partagent la même passion pour les nouvelles technologies et le goût du travail bien fait. Ils y ajoutent d'excellentes connaissances des produits et l'expérience du terrain. De quoi répondre parfaitement à toutes vos attentes!

Spécialiste en sécurité et système de sauvegarde, Astria propose une vaste palette de services:

- dépannage et réparation efficaces de toutes marques, hors garantie et sous garantie
- maintenance et infogérance de parcs informatiques complets (notamment sur la base de contrats garantissant une assistance prioritaire sur site ou à distance en cas de panne)

- vente de matériel et logiciels (près de 100000 références)
- installation, déploiement et entretien de réseaux et de connexions performants
- solutions modernes pour le télétravail et les cours à distance
- solution Cloud privé / public

...tout cela avec pour objectif prioritaire de trouver pour chaque client une solution simple et efficace!

Sur un nuage...

Une inondation? Un accident? Un vol? Vos données disparues... Voilà qui n'arrivera plus jamais, si vous utilisez notre service AstriaCloud (pas celui de Swisscom, Google ou Microsoft), qui vous permet de sauver vos données très facilement et automatiquement! Une sécurité garantie, doublée d'une parfaite confidentialité,



avec l'immense avantage de la proximité (données soumises au seul droit suisse, et dont vous pouvez en tous temps retrouver copie au bureau d'Astria). Ordinateur, téléphone, serveur: l'AstriaCloud s'adresse à tous vos appareils.

Pour en savoir davantage sur les nombreux services proposés, rendez-vous donc sur www.astria.ch

Nous nous réjouissons de travailler pour vous, en vous révélant notre profond sens du service!

Astria Informatique Sàrl

rue Francillon 17, Saint-Imier

032 913 13 38 info@astria.ch

Lundi-vendredi: 8h-12h et 13h15-17h30

Samedi, soirée et fériés: sur rendez-vous

APHRODITE
INSTITUT

Bon de 5 francs
valable sur votre prochain rdv
à valoir du 16 août au 30 septembre

Impasse des Coquelicots 2 | 2615 Sonvilier | 078 613 38 02



David Schwab
Menuiserie | Rénovations
079 765 78 19

Frasses 1, 2612 Cormoret



ZAPA
Peinture Sàrl

Peinture et échafaudages
B-A. Zermatten • 2615 Sonvilier • 079 467 25 18
www.zapapeinture.ch • info@zapapeinture.ch

SYZCONCEPT
AUDIOVISUEL

Votre partenaire pour l'installation de salles de réunion et de cours avec:

- système de visioconférence
- écrans interactifs
- projection vidéo et sonorisation

0848 606 909 / www.sysconcept.ch / 2612 Cormoret

OUVERT

MT
Madeleine
Traiteur

Horaire du magasin
Mardi-Vendredi
9h-12h30 | 15h-18h
Samedi
9h-12h



BUREAUTIQUE
EVRO photocopies SA
2610 ST-IMIER www.evro.ch

LA QUALITÉ DU SERVICE PROFESSIONNEL

brother
at your side



EVRO photocopies SA Case postale 79 - Dr Schwab 6 - CH-2610 St-Imier
Tél. +41 (0) 32 9 411 410 Fax +41 (0) 32 9 414 007 Courriel: info@evro.ch

CONCOURS

Tentez de gagner de la monnaie CIDE!

3 prix sont à gagner, soit 3 coupures (monnaie CIDE): 1 x 50 francs et 2 x 20 francs!
Pour participer, il vous suffit de répondre à la question suivante:

Combien de membres compte le CIDE?



Pour tenter votre chance

Pour participer, rendez-vous vite sur la page www.le-cide.ch/concours **avant le lundi 30 août 2021 à 12 h.**
Vous pouvez aussi nous envoyer votre réponse par courrier à CIDE, Case postale 33, 2610 Saint-Imier.
Un tirage au sort aura lieu et les 3 gagnants seront contactés personnellement. Bonne chance à tous!

Les 3 gagnants du concours du 18 juin: Piazza Valentina (Saint-Imier), Lehmann Stéphane (Villeret) Langel Patrice (Courtelary)



Vos commerces locaux d'Erguël

Renan | Sonvilier | Saint-Imier | Villeret | Comoret | Courtelary



2610 Saint-Imier, tél. 032 941 23 43, www.jobinoptique.ch

Actif contre la myopie!

Préserver la vision avec Myopia Expert

Il est possible d'agir activement contre la progression de la myopie. A l'ère numérique, ce sont tout particulièrement **les enfants et les adolescents** qui deviennent, de plus en plus tôt et plus fortement myopes. Les risques de forte myopie et de dommages oculaires conséquents augmentent. Cependant, ceux qui prennent activement des mesures à un stade précoce peuvent les limiter.

Protégez-vous et protégez vos enfants des risques de la myopie, pour la santé de vos yeux. Le système **Myopia Expert** vous offre tout ce dont vous avez besoin dans un programme complet: conseils et assistance, prévention

et tests de dépistage, évaluation des risques, changement comportemental et **lentilles de contact spéciales sur mesure**.

Profitez de cette opportunité pour préserver plus longtemps la vision et la santé de vos yeux.

En tant qu'expert certifié, **Jobin Optique** à Saint-Imier vous aide volontiers, avec le système Myopia Expert, à ralentir et à limiter la progression de la myopie, en particulier chez les enfants et les adolescents. Prenez rendez-vous et lors de votre visite, nous vous expliquerons volontiers comment préserver une vision de qualité avec



Myopia Expert: grâce à un dépistage actif, des lentilles de contact suisses spéciales de précision et sur mesure.

Intéressé? Merci de prendre rendez-vous au 032 941 23 43 ou sur www.jobinoptique.ch

Spécialiste en produits artisanaux de viandes et de poissons fumés.

Sur commande: tartares de bœuf, saumon, thon, ainsi que fondues chinoise et de poissons.

Vente de vin, whisky écossais et rhum vieux.

Et toujours nos plateaux apéro et petit traiteur.

Livraison à domicile

Commande par mail ou téléphone
032 941 26 13 info@lefumet.ch

RUE AGASSIZ 2 • 2610 ST-IMIER • TÉL. 032 941 33 23

Faites plaisir à vos proches: offrez-leur un bon cadeau!

Rénovation ou construction plus qu'accessible! Nous sommes votre fournisseur idéal!

**Carrelage défiant toute concurrence
Meubles de bains et sanitaires suisses à bas prix**

- Vous trouverez chez nous pour tous vos projets de salles de bains et carrelages, **des solutions adaptées à vos budgets**.
- Notre **exposition permanente de Saint-Imier à deux pas de chez vous**, ouverte du lundi au vendredi, vous permettra de vous rendre compte de nos choix toujours adaptés à l'actualité.
- **Douche à l'italienne et colonne de douche**, tout le monde en veut et vous pourrez les voir dans notre exposition. Nous disposons d'une grande panoplie de produits à vous présenter.
- **N'oubliez jamais le carrelage** dans des prix défiant toute concurrence qui donne une vraie vie à votre rénovation ou nouvelle construction.
- **Et la couleur des meubles de bains**, avez-vous pensé que l'aspect de tous les jours en dépend?
- Tous nos **fabricants suisses**, même à bas prix, vous suggèrent une grande diversité et n'oubliez jamais, que de la **qualité!**
- Ne vendant que du carrelage et du sanitaire de première gamme, nous pouvons vous **garantir un service après-vente irréprochable**, même à long terme.

FCM Sàrl www.fcmsarl.ch Exposition permanente

FCM Sàrl • Rue Paul-Charmillot 72 • 2610 Saint-Imier • T 032 941 48 16 • F 032 941 50 55 • info@fcmsarl.ch

Thérapies complémentaires

MÉLANIE KERNEN
Soins thérapeutiques
Réflexothérapie
079 347 86 50

FABIO MAZZOLI
Kinésiologie
Hypnose Ericksonienne
www.fabiomazzoli.ch

LUCIENNE CRAMATTE
Kinésiologie
Reiki
079 476 46 70

OLIMPIA VALE
Massage des 5 continents
Access Bars
079 468 05 27

Place du Marché 1, 2610 St-Imier

TMatik Services
Télécommunication | Informatique | Sécurité

info@tlms.ch
www.tlms.ch

TLMS-IT Solutions & Consulting

info@tlms-it.ch
www.tlms-it.ch

Le partenaire idéal pour toutes vos installations de télécommunications, de réseaux informatiques et de sécurité.

Francillon 25 – 2610 Saint-Imier – +41 32 941 11 30

**Entreprise de plâtrerie-peinture
Claudio Gabbarini**

Rue des Sources 8
2613 Villeret

032 941 32 78
079 679 45 59

CENTRE INTERRÉGIONAL PROFESSIONNEL

Féminisme et droits des femmes, du suffrage féminin à aujourd'hui

La commune de Tramelan, sa section locale de la société jurassienne d'Emulation et le CIP organisent une conférence sur l'histoire récente du féminisme en Suisse. L'historienne Sarah Kiani brosera le portrait des grands événements qui ont marqué l'évolution du droit des femmes dans la foulée du suffrage féminin jusqu'à nos jours.

Cette présentation aura pour but de contextualiser et d'élargir la question de l'obtention du suffrage féminin au niveau fédéral en s'intéressant aux perceptions sociales, politiques et militantes des droits des femmes et à leurs transformations jusqu'à aujourd'hui. En présentant et discutant des extraits de presse et de débats parlementaires, la conférence/discussion sera l'occasion d'un panorama qui n'aura pas uniquement pour objet de mettre en perspective les luttes des femmes et leurs réceptions, mais aussi de penser l'obtention du droit de vote des femmes dans la continuité avec les débats et luttes qui ont suivi. | cip

Mercredi 18 août, 19h30
Féminisme et droits des femmes en Suisse, du suffrage féminin à aujourd'hui
De la démocratie masculine au suffrage féminin
 Entrée libre, collecte
 Les places étant limitées, il est conseillé de réserver au 032 486 06 06



EN SALLES

AU CINÉMATOGAPHE À TRAMELAN



Escape game: Le monde est un piège

MA FABULEUSE WANDA
 VENDREDI 13 AOÛT, 18 H
 SAMEDI 14 AOÛT, 18 H
 DIMANCHE 15 AOÛT, 20 H
 MARDI 17 AOÛT, 20 H

de Bettina Oberli, avec Marthe Keller, Agnieszka Grochowska. Wanda, jeune Polonaise, s'occupe 24 h sur 24 de Josef, patriarche de la riche dynastie Wegmeister-Gloor, âgé de 70 ans, dans sa villa au bord du lac. Enjouée, la femme de 35 ans apporte un peu de soleil dans la vie de ce retraité paralysé. En français et en VO s.-t. 12 ans (sugg. 14). Durée 1 h 45.

ESCAPE GAME: LE MONDE EST UN PIÈGE
 VENDREDI 13 AOÛT, 20 H 30
 SAMEDI 14 AOÛT, 21 H
 DIMANCHE 15 AOÛT, 17 H

de Adam Robitel, avec Taylor Russell, Logan Miller. La suite du thriller psychologique qui a fait un carton au box-office et terrifié les spectateurs du monde entier. Dans ce nouveau chapitre, six personnes se retrouvent involontairement enfermées dans une série d'escape rooms. En français. 16 ans. Durée 1 h 28.

LE TOUR DU MONDE EN 80 JOURS
 SAMEDI 14 AOÛT, 15 H
 DIMANCHE 15 AOÛT, 14 H

de Samuel Tourneaux. Passepartout, un ouistiti naïf, mais plein d'entrain rêve de partir à l'aventure depuis toujours. L'occasion se présente sous la forme de Philéas Frog, un explorateur vanneur et arnaqueur, et d'un pari à plusieurs millions: établir le nouveau record du tour du monde en 80 jours. En français. 6 ans. Durée 1 h 30.

OSS 117: ALERTE ROUGE EN AFRIQUE NOIRE
 LUNDI 16 AOÛT, 20 H

reprise.

BABYBOSS: UNE AFFAIRE DE FAMILLE
 MERCREDI 18 AOÛT, 16 H

de Tom McGrath. Nous y retrouvons ses deux héros, Tim Templeton et son petit frère Ted, le fameux Baby Boss. Devenus adultes, ils vivent chacun de leur côté, Tim est devenu un père de famille rangé et Ted est à la tête d'un important fonds spéculatif. En français. Durée 1 h 47.

SNAKE EYES: G.I. JOE ORIGINS
 MERCREDI 18 AOÛT, 20 H
 JEUDI 19 AOÛT, 20 H

de Robert Schwentke, avec Henry Goldig, Andrew Koji. Pour le troisième film de la série de G.I. Joe, le réalisateur allemand Robert Schwentke, spécialisé dans les films d'action, met en scène Snake Eyes. Ce personnage, spécialiste des arts martiaux et épéiste d'élite, est joué par Henry Golding. En français. 12 ans (sugg. 14). Durée 2 h 02.

ROUGE
 JEUDI 19 AOÛT, 18 H

de Farid Bentoumi, avec Zita Hanrot, Sami Gouajila. Nour vient d'être embauchée comme infirmière dans l'usine chimique où travaille son père, délégué syndical et pivot de l'entreprise depuis toujours. En français. 10 ans (sugg. 12). Durée 1 h 28.

AU ROYAL À TAVANNES

LA PAT'PATROUILLE: LE FILM
 VENDREDI 13 AOÛT 10 H
 SAMEDI 14 AOÛT, 14 H
 DIMANCHE 15 AOÛT, 14 H

de Carl Bruner. Ryder et les chiots Chase, Marshall, Zuma, Rubble, Rocky et Skye sont appelés à Adventure Bay pour empêcher le maire Je-sais-tout de plonger la métropole animée dans le chaos. En français. 6 ans. Durée 1 h 28.

KAAMELOTT: PREMIER VOLET
 VENDREDI 13 AOÛT, 17 H
 SAMEDI 14 AOÛT, 21 H

de Alexandre Astier, avec Sting, Christian Claver, Alain Chabat. Au commencement était Dies Irae (2003), un court métrage écrit, dialogué et réalisé pour le cinéma par Alexandre Astier, également interprète du personnage d'Arthur, roi de Bretagne. En français. 10 ans (sugg. 14). Durée 2 h.

FREE GUY
 VENDREDI 13 AOÛT, 20 H
 SAMEDI 14 AOÛT, 17 H
 DIMANCHE 15 AOÛT, 20 H

de Shawn Levy, avec Ryan Reynolds, Taika Waititi. Un employé de banque, découvrant un jour qu'il n'est en fait qu'un personnage d'arrière-plan dans un jeu vidéo en ligne, décide de devenir le héros de sa propre histoire, quitte à la réécrire. En français. 10 ans (sugg. 14). Durée 1 h 55.

FAST & FURIOUS
 DIMANCHE 15 AOÛT, 16 H 30

reprise.

LES FANTASMES
 MERCREDI 18 AOÛT, 20 H
 JEUDI 19 AOÛT, 20 H

de David et Stéphane Foenkinos, avec Monica Bellucci, Carole Bouquet. Face à leurs fantasmes, six couples tentent d'explorer les faces cachées de leur vie intime. Six questionnements sur l'accès au plaisir. En français. Durée 1 h 42.

Procès-verbal du Conseil général

Séance ordinaire tenue le 28 juin 2021 à 19h30 à La Salle de la Marelle

Président : Basso Pierre-Alain, Groupe Débat

Secrétaire du procès-verbal : Hervé Gullotti, chancelier municipal

Invités : Marcel Baerfuss, bureau ATB (dès 19h30)
 Raphaël Chappuis, administrateur des finances

Pierre-Alain Basso, président, ouvre cette troisième séance de l'année 2021 en saluant les membres du Conseil général, en particulier Beat Geiser, PLR, qui a remplacé Raphaël Maire, PLR. Il salue également la presse, le Conseil municipal et le public qui est à nouveau autorisé à suivre les débats. Si la situation pandémique continue à s'améliorer, la prochaine séance du Conseil général de septembre pourrait bien avoir lieu au CIP, se réjouit-il. Le président souligne encore le fait que le procès-verbal sera rédigé par Temuge Enkhbulgan, apprenti de 3^e année qui a obtenu son CFC et sa maturité tout récemment (Applaudissements).

1. Appel

L'appel auquel procède Marc Nussbaumer, PS, secrétaire, fait constater la présence de 34 conseillers généraux sur 37. La majorité absolue est fixée à 18.

Sont excusés:

- Von Allmen Pierre, UDC
- Gerber Olivier, Groupe Débat
- Dufaux Adrien, PS

Les membres du Conseil municipal sont tous présents.

2. Approbation de l'ordre du jour

Le président soumet ensuite l'ordre du jour au vote, sans en rappeler son contenu.

1. Appel
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Procès-verbal de la séance ordinaire du 19 avril 2021

I. Décisions

4. Bureau du Conseil général, nomination d'un membre PLR
5. Bureau du Conseil général, nomination d'un scrutateur
6. Commission de l'Action sociale, remplacement de Raphaël Maire, PLR
7. Comptes 2020, adoption
8. Rapport d'activités 2020 du Conseil municipal
9. Règlement sur les commissions permanentes, révision
10. Postulat de Vital Gerber, Groupe Débat, intitulé *Participation à la CarteCulture?*

II. Projets en cours du Conseil municipal

11. Informations
12. Plan d'aménagement local, 3^e étape de révision
13. Résolutions
14. Motions - postulats
15. Interpellations
16. Petites questions
17. Correspondance au Conseil général
18. Divers

Les membres du Conseil général acceptent l'ordre du jour en l'état à l'unanimité.

3. Procès-verbal de la séance ordinaire du 19 avril 2021

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 avril 2021 est accepté à l'unanimité, avec remerciements à son auteur.

I. Décisions

4. Bureau du Conseil général, nomination d'un membre PLR

L'entrée en matière n'étant pas contestée, le président cède la parole au parti PLR.

Le groupe PLR par la voix de Sébastien Wyss propose la nomination de Myriam Tellenbach, PLR.

À l'unanimité, Myriam Tellenbach, PLR, est élue au bureau du Conseil général et rejoint ses rangs. Le président lui souhaite la bienvenue.

5. Bureau du Conseil général, nomination d'un scrutateur

L'entrée en matière n'étant pas contestée, le président cède la parole au parti PLR.

Le groupe PLR par la voix de Sébastien Wyss propose la nomination de Myriam Tellenbach, PLR, en tant que scrutatrice.

À l'unanimité, Myriam Tellenbach, PLR, est élue en tant que scrutatrice.

Le président décrit la composition du bureau pour l'année 2021 :

Président: Pierre-Alain Basso, Groupe Débat

1^{er} vice-président: Georges Juillard, UDC

2^e vice-président: Pascal Mercier, PS

Secrétaire: Marc Nussbaumer, PS

Secrétaire adjoint: Wilfrid Geremia, Groupe Débat

Scrutateur: Thierry Gagnebin, PS

Scrutatrice: Myriam Tellenbach, PLR

6. Commission de l'Action sociale, remplacement de Raphaël Maire, PLR

L'entrée en matière n'étant pas contestée, le président cède la parole au parti PLR.

TRAMELAN AVIS OFFICIELS



Chantier EMP: perturbations

Des perturbations liées au chantier EMP sont à signaler depuis lundi 9 août et jusqu'en décembre, puisque les travaux sont entrés dans leur phase de bétonnage. Un balai de camions est à prévoir dans la tranche horaire 6h à 15h. Ceux-ci circuleront

avec une vitesse adaptée et ce jusqu'au chantier eu égard aux usagers de la route et en particulier aux piétons. Le nettoyage de la route se fera de façon méthodique. Merci de votre patience et de votre compréhension. | cm

PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL**Le Parc Chasseral fête ses 20 ans**

Le Parc Chasseral convie les habitants à une grande fête à Nods le dimanche 15 août pour célébrer ses 20 ans d'existence. De multiples activités rythmeront la journée: concerts des Jardins Musicaux, défilé des fanfares des communes du Parc, découvertes patrimoniales, portes ouvertes d'artisans, guinguettes et animations pour les enfants...

Le Parc fête ses 20 ans et 10 ans d'aventures culturelles avec Les Jardins Musicaux le dimanche 15 août dans le village de Nods

Le Parc Chasseral invite les habitants du Parc à fêter les 20 ans d'existence de l'association et 10 ans de collaboration avec le Festival Les Jardins Musicaux le dimanche 15 août de 10h à 16h au cœur du village de Nods.

Quatre concerts différents de haut vol sont proposés par les Jardins Musicaux. Un spectacle pour les enfants sera présenté à 10h30 et 14h. Des découvertes accompagnées seront proposées autour des thèmes de la nature et du patrimoine bâti à Nods.

Des activités libres d'accès telles que le défilé et le morceau d'ensemble de neuf fanfares issues du Parc, une célébration œcuménique accompagnée de chants orthodoxes et des officialités se tiendront entre 12h et 13h30.

Des portes ouvertes seront proposées tout au long de la journée: visite d'atelier d'artisans locaux (forge, ébénisterie), démonstration du savoir-faire de la construction en pierres sèches, exposition photos de la vie à Nods dans les rues du village.

Un double jubilé

Le Parc naturel régional Chasseral a officiellement vu le jour le 26 septembre 2001, à l'Hôtel Chasseral, avec la constitution de son association comprenant alors 11 communes membres et plusieurs associations et organisations régionales. Reconnu depuis 10 ans en tant que parc d'importance nationale, il démarrera au 1^{er} janvier 2022 sa seconde Charte pour une durée de 10 ans, avec 23 communes membres. En neuf éditions, 42 Bal(l)ades organisées conjointement avec Les Jardins Musicaux se sont tenues en de multiples lieux sur le territoire du Parc Chasseral.

Pour les enfants, un atelier les prendra en charge tout au long de la journée avec des activités de création artistique avec Ruben Pensa, artiste de land art, et des constructions de nichoirs à insectes avec des animateurs du Parc.

Et, bien sûr, des guinguettes tenues par plusieurs sociétés de la localité proposeront de quoi se rafraîchir et se sustenter tout au long de la journée.

Une navette gratuite circulera entre Saint-Imier (gare) et Nods (parking Pierre Grise). Départs à 8h40 et 10h45 de Saint-Imier, retours depuis Nods à 13h30 et 17h. Attention: le nombre de places est limité.

Le Parc Chasseral et le Festival Les Jardins Musicaux remercient les nombreux et précieux partenaires qui permettent la tenue de cet événement: la commune de Nods, la paroisse de Nods, les habitants du village ouvrant les portes de leur maison, les sociétés et artisans locaux, les fanfares présentes et l'Ecole d'Arts Visuels Berne et Bienne. Les organisateurs remercient aussi tout particulièrement les habitants de la localité et des villages alentour et font appel à leur compréhension pour les éventuelles perturbations de trafic liées à la manifestation.

Programme des concerts

- 10h – Ecole: Tziganes
- 10h30 – Eglise: Liturgies orthodoxes
- 13h30 – Ecole: A 4 mains
- 14h – La Jeune Fille et la Mort

Spectacle pour enfants

10h30 / 14h: *Dans moi*

L'accès aux concerts des Jardins Musicaux nécessite l'achat de billets, à effectuer dès à présent auprès de la billetterie des Jardins Musicaux ou aux caisses sur place.

Les billets sont à réserver via la billetterie du Festival Les Jar-

Le Parc naturel régional Chasseral fait partie des territoires d'excellence que forment les Parcs en Suisse. Il est reconnu par la Confédération depuis 2012. Son but est de préserver et mettre en valeur son patrimoine et de contribuer ainsi au développement durable de la région. Le Parc s'étend sur 38 000 ha et rassemble 21 communes (18 BE et 3 NE) engagées pour une première période de dix ans.

Le parc naturel régional chasseral

dins Musicaux, en ligne ou par téléphone au 032 889 36 05. La billetterie est ouverte aujourd'hui et demain de 9h à 12h. Prix: 29 francs / 24 francs AVS, étudiants, apprentis, chômeurs / 12 francs enfants (jusqu'à 15 ans).

L'accès en transports publics est vivement conseillé > horaire CFF. Pour éviter de charger la route du col du Chasseral, des navettes gratuites sont organisées depuis Saint-Imier jusqu'à Nods et retour, aux horaires suivants:

- Départ Saint-Imier 8h40 et 10h45, arrivée à Nods à 9h30 et 11h30
- Départ de Nods à 13h30 et 17h, arrivée à Saint-Imier à 14h15 et 17h45

Il est à noter que la route de Chasseral sera fermée au transit depuis Nods jusqu'à l'intersection Nods-Lignièrès. L'accès à Chasseral se fera depuis Lignièrès.

Pour celles et ceux qui seraient contraints de se déplacer avec leur véhicule, des parkings seront indiqués sur place pour garer votre véhicule aux abords de la manifestation. Il est conseillé d'arriver au moins 30 minutes avant pour accéder en temps voulu aux concerts ou aux différents événements.

Trois guinguettes tenues par des sociétés du village (Société de Tir, FSG Gymnastique, Niola Team Jeunesse de Nods) proposeront boissons et repas.

Le parc naturel régional chasseral

Programme complet sur www.parcchasseral.ch

RECETTE D'ICI**Jalousie aux légumes d'été**

Les recettes sont composées de produits saisonniers de la région

INGRÉDIENTS**Garniture**

- 1 courgette (environ 180g)
- 150g tomates cerise rouges et jaunes
- 1 gousse d'ail pressée
- ½ cs jus de citron
- 1 cs feuilles de thym
- 2 cs beurre liquide
- ½ cc sucre
- Sel et poivre

Jalousie

- 1 abaisse rectangulaire de pâte feuilletée
- 1 œuf

PRÉPARATION

1. Laver et couper la courgette en bâtonnets de 4 x 0,5 cm, déposer dans une terrine. Laver et couper les tomates en 2, ajouter. Ajouter l'ail, le jus de citron, le thym et le beurre. Assaisonner. Réserver.
2. Dérouler la pâte, la partager en 2 dans le sens de la longueur, entailler une moitié tous les 2,5 cm environ en laissant un bord de 3 cm. Badigeonner du blanc d'œuf le pourtour de la pâte. Déposer la garniture sur une moitié de pâte. Recouvrir de la moitié entaillée, presser pour coller les bords. Dorer les jalousies de jaune d'œuf.
3. Cuisson: à 220°C, dans le bas du four, 20-25 minutes.



A déguster chaud ou froid, en accompagnement de poisson grillé, de poulet ou de veau

Rubrique offerte par

SCHWAB
Gemüse + Früchte
2577 Siselen

- Mardi et vendredi au marché à Saint-Imier
- Service de livraison à domicile

☎ +41 32 396 10 20 • WhatsApp 079 820 67 63
info@schwab-gemuese.ch • www.schwab-gemuese.ch

LES ATELIERS DE L'ARC-EN-CIEL

Promotion du bilinguisme à Bienne et à la Neuveville

Des ateliers de suisse-allemand, de français, d'anglais, de yoga, ainsi que des ateliers de communication non violente (CNV) pour parents-enfants et/ou enseignants, sur demande



En fin de semestre, les enfants sont tout fiers de leur diplôme

Nos ateliers de langues ont pour but de familiariser les enfants au bilinguisme dès le plus jeune âge et de favoriser l'intégration d'enfants allophones au jardin d'enfants.

La CNV est un processus de communication pragmatique et efficace, qui permet d'être clair et congruent dans sa façon de s'exprimer, tout en étant ouvert et motivé à comprendre l'autre.

Nos ateliers de yoga permettent à l'enfant d'apprivoiser ses émotions, à mieux se connaître autant physiquement qu'émotionnellement et

à s'apaiser en cas d'anxiété, de trouble du sommeil.

C'est également une bonne alternative aux activités excitantes, telles que les jeux électroniques.

Méthodologie

Situés entre la classe et le groupe de jeux, nos cours offrent une immersion orientée dans l'apprentissage, par les 5 sens.

L'ouïe est le premier sens sollicité, puis s'enchaînera l'incitation à la conversation par le jeu, par la créativité artistique et musicale.

Il n'y a ni devoirs à la maison ni apprentissage contraignant, car la méthode se base sur la stimulation de l'intérêt et du volontariat. Les petits, telles des éponges absorbent les nouvelles propositions amenées avec légèreté et convivialité avec plaisir, en général.

Nos animatrices et animateurs bilingues, choisis avec grande attention, ont pour mission de partager leurs langues maternelles avec toute la créativité qui s'impose et de manière ludique et adaptée à l'âge des enfants.

Coûts: 10 francs par atelier, ainsi que 10 francs par trimestre

ou semestre, afin de couvrir les frais.

Les Ateliers de l'Arc-enciel sont soutenus par l'Office de la formation, de la Culture et du Sport la Ville de Bienne, par le Forum du bilinguisme, Bienne, ainsi que par le conseil des parents de l'école des Colonges, La Neuveville.

Les Ateliers de l'Arc-En-Ciel se déplacent volontiers, là où la demande est présente.

| np

www.arcencielateliers.ch

JURA BERNOIS TOURISME

Dernière ligne droite pour les visites guidées

Durant les vacances estivales, les visiteurs et les habitants de la région ont eu l'occasion de participer à une visite guidée chaque jour



Salaire de la Suze, Courtelary © Stefan Boegli

C'est dimanche 15 août que les 45 visites guidées prendront fin. Il est encore temps de vous inscrire pour les trois dernières visites.

- Vendredi 13 août, La Neuveville aux lanternes, allemand, 21h30
- Samedi 14 août, Du Soleil à Mont-Soleil, français, 14h
- Dimanche 15 août, Le Salaire de la Suze, français, 14h

Jura bernois Tourisme (www.jurabernois.ch) a pour but la mise en œuvre des mesures de promotion et de développement touristique dans le cadre de la stratégie de Jura & Trois-Lacs, axées en particulier sur les trois grands piliers que sont:

- le développement des offres et des produits, en lien avec les prestataires pour les soutenir et les fédérer;
- la promotion, par le biais de Jura & Trois-Lacs, mais aussi par des actions spécifiques à Jura bernois Tourisme en collaboration avec ses propres partenaires;
- l'accueil touristique, spécifiquement dans les lieux de grande fréquentation touristique et chez les partenaires.

La réservation est obligatoire via le site Internet: www.jurabernois.ch ou dans les bureaux d'accueil touristiques de Jura bernois Tourisme à Moutier, Saint-Imier et La Neuveville. Des renseignements peuvent être obtenus au 032 494 53 43 (Jura bernois Tourisme Moutier).

Les tarifs sont identiques pour toutes les visites: 10 francs (adulte), 8 fr. (AVS, AI, étudiant), 5 fr. (enfant).

| jura.bernois.tourisme

AGENDA

SAMEDI 14 AOÛT

- 50^e anniversaire de la piscine du Château, Tramelan
- Erguëlatlon, Saint-Imier

DIMANCHE 15 AOÛT

- 20^e anniversaire du Parc Chasseral, Nods
- Filets de perche de la société des pêcheurs Saint-Imier et environs, Cormoret, dès 11h

MERCREDI 18 AOÛT

- Féminisme et droits des femmes en Suisse, du suffrage féminin à aujourd'hui. Conférence de Sarah Kiani, CIP, Tramelan, 19h30
- Présentation du CAJ de Péry, skate park, Sonceboz, dès 15h

SAMEDI 21 AOÛT

- Courtelary, usine à vendre, ancienne usine Langel, Courtelary, en allemand à 14h, en français à 16h

- Modelage et Land-Art, animation organisée par les paroisses du vallon de Saint-Imier, r.d.v. 9h15 à l'ancien restaurant L'Eléphant à Villeret
- Fête médiévale à la scierie de Sonceboz-Sombeval, dès 16h
- Chœur et piano, concert de l'AMC, Collégiale, Saint-Imier, 19h

DIMANCHE 22 AOÛT

- Courtelary, usine à vendre, ancienne usine Langel, Courtelary, 14h

MARDI 24 AOÛT

- Animation pour les enfants du bus Bain de livres, complexe municipal, Sonceboz, de 16h30 à 19h30

MERCREDI 25 AOÛT

- L'arme du pétrole dans la géostratégie mondiale, de la fin du XX^e siècle à nos jours, conférence de Nicolas Rousseau. CIP, Tramelan, 19h30

DIMANCHE 29 AOÛT

- Les Chambristes en concert, temple, Courtelary, 17h

LUNDI 30 AOÛT

- Marche découverte de la commission du 3^e âge du Bas-Vallon, r.d.v. place de parc du centre communal, Péry, 13h15

MERCREDI 1^{ER} SEPTEMBRE

- Mystérieux Bhoutan – Aux portes du Tibet, conférence de Ronald Bosmans, CIP Tramelan, 19h30

JEUDI 2 SEPTEMBRE

- Soirée de scrabble, CIP, Tramelan, 18h45

SAMEDI 4 SEPTEMBRE

- VCV, 21^e édition, Villeret

MERCREDI 8 SEPTEMBRE

- Né pour lire, pour les 0-4 ans, CIP Tramelan, 9h30

SAMEDI 11 SEPTEMBRE

- Fête de lutte du Jura bernois, Corgémont

DIMANCHE 12 SEPTEMBRE

- Fête de lutte du Jura bernois, Corgémont
- Les Chambristes en concert, temple, Courtelary, 17h

EXPOSITIONS

- Rencontre photographique Cadavres exquis, CIP, Tramelan, du 9 juillet au 11 septembre. Du lundi au vendredi de 8h à 20h, samedi de 15h à 20h, dimanche fermé

- La Décade, exposition de peinture et de sculpture, centre communal, Péry, du 20 au 29 août. Vernissage le 20 août sur invitation. Samedi de 15h à 18h, dimanche de 10h à 12h, du lundi au vendredi de 19h30 à 21h30

DIVERTISSEMENT

Sudoku N° 1029

moyen

	9			6	7		8
5	4						
1	6	5		7			2
	7			9	2	1	
4							7
	3	2		8			5
	2		3		5	7	1
						9	2
7		1	4				3

Bon courage!

NOTRE HISTOIRE en images avec MEMOIRES D'ICI

La Neuveville en 1922. Négatif sur plaque de verre, 18 x 24 cm
Du bonheur de se retrouver ensemble.



Pour saluer la fin des vacances et fêter la rentrée, Mémoires d'Ici présente cette très belle image d'American Fox-Trot à La Neuveville, 1922.

Cette photographie fait partie de la Collection Pierre Hirt qui comprend environ 25 000 négatifs sur plaques de verre attribués à divers photographes actifs à La Neuveville entre 1880 et 1986.

© Mémoires d'Ici, Coll. Pierre Hirt, Musée d'Art et d'Histoire de La Neuveville

ERGUËLATHLON 

Erguëlathlon – J-1

A la veille de l'événement, le triathlon de l'Erguëlathlon finalise les préparatifs de sa 31^e édition et passe en mode duathlon



Retrouvez toutes les informations sur www.erguelathlon.ch.

La manifestation se déroulera dans le respect des directives de l'OFSP. Notre plan de protection prévoit le port du masque à l'intérieur de la patinoire et le respect des distances sociales hors du périmètre de course. Pas de certificat Covid ni de test PCR ne sont exigés.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous nos généreux sponsors et toutes les personnes qui, de près ou

de loin, œuvrent à la préparation de l'événement et sans qui rien ne serait possible.

Visitez notre site internet et suivez-nous sur nos réseaux sociaux Facebook et Instagram pour plus d'information.

Important: l'avis remis aux riverains de Villeret comprenait une erreur. Les routes de quartier ne seront pas fermées, mais uniquement fortement perturbées. Prière de respecter les consignes des commissaires de course. Merci de votre compréhension. | og



Les organisateurs de la manifestation sportive ont mis les petits plats dans les grands afin de que tout soit fin prêt. Suite à l'annonce à mi-juillet de la fermeture définitive de la piscine de Saint-Imier, le Comité d'organisation a décidé de passer au format duathlon course à pied – vtt – course à pied.

Le Comité du championnat jurassien de triathlon (CJT) soutient l'Erguëlathlon et maintient la manifestation dans son championnat. Tous les points obtenus lors de l'Erguëlathlon seront pris en compte dans le calcul pour la course au titre de champion jurassien de triathlon.

La 31^e édition de l'Erguëlathlon a lieu ce samedi 14 août dès

9h15, patinoire Clientis Arena à Saint-Imier.

Les inscriptions sur place sont possibles jusqu'à 8h15 pour les catégories CJT et Populaire, et 12h45 pour les catégories Découvertes. Il reste des places, et la météo s'annonce excellente! Prix souvenir pour tous, cérémonie protocolaire pour les catégories CJT et Populaire, tirage au sort de deux superbes montres pour les catégories Découvertes, ravitaillement sécurisé, service sanitaire premier secours, petite restauration.

Au programme

27 catégories permettront au plus grand nombre, enfants, adolescents, amateurs et élite de

pratiquer le duathlon sous différentes formes:

- format Short Distance: les plus endurcis un format Short Distance avec au programme 3,7 km de course à pied, enchaînés de 12,5 km de VTT suivi d'une boucle de 3,7 km en course à pied;
- format Populaire et Découverte: afin de rendre cette course populaire plus attractive et accessible à tout un chacun, les organisateurs proposent à choix 1 ou 2 des 3 disciplines du triathlon sur des distances encore plus courtes. Emmenez vos amis(es), vos enfants ou votre amoureux(se). Plus on est de fous, plus on s'amuse!

NATATION 

Excellentes prestations de Niall Dandin



Niall Dandin a brillé lors des championnats suisses de natation

Les championnats suisses de natation ont eu lieu du 22 au 25 juillet à Aarau. Le club de natation de La Chaux-de-Fonds s'y est déplacé avec 6 nageurs, dont Niall Dandin, habitant de Villeret.

Comme ses compatriotes, il a réalisé d'excellentes performances et s'est hissé en finale du 100 m dos et a terminé au 8^e rang en 1'10"41. Au pied de la finale, il a fait un excellent 200 m libre en 2'14"85, terminant ainsi à la 9^e place. Il a encore réalisé un excellent 400 m libre en terminant 5^e en 4'43"72. Un grand bravo à lui.

| vs

AÏKIDO 

Budokan Tramelan



Jean-Claude Aegerter, 7^e dan s'apprête à donner la cours au Dojo du Budokan Tramelan

Après de longs mois sans fouler les tatamis, les entraînements ont pu reprendre au Dojo. Jean-Claude Aegerter a renoué avec une tradition bien ancrée en venant donner un cours à Tramelan.

Si les corps ont perdu de leur condition physique avec

les différentes restrictions, l'envie d'apprendre et de se perfectionner est demeurée intacte.

Il n'y a pas eu d'interruption cet été et les cours ont lieu tous les mercredis de 19h à 20h30 au Dojo. |jrd

Plus d'infos sur www.bktr.ch

Réclame

Pour vous démarquer en un



clin d'œil
Agence de communication

Logo / Graphisme
Site internet
Campagne publicitaire

Création de stand
Multimédia
www.clin-d-oeil.net

COURSE PÉDESTRE 🏃

21^e édition de la VCV

Samedi 4 septembre se tiendra à Villeret la traditionnelle course pédestre Villeret – Chasseral – Villeret. Organisée sur le modèle des années précédentes, cette 21^e édition aura toutefois une saveur bien particulière.

Après l'annulation de l'épreuve de l'année dernière, cette édition 2021 aura en effet une saveur bien particulière, car (trop) longtemps dans l'incertitude compte tenu des mesures sanitaires induites dans le cadre de la pandémie du coronavirus.

Elle constituera à n'en pas douter pour bien des coureurs et coureuses l'occasion... enfin (!) de se défouler sur une course, après des mois de semi-confinement et l'annulation systématique de bien des épreuves ici et là.

Comme les éditions précédentes, ce petit Sierre – Zinal emmènera coureurs, populaires et amateurs de Nordic Walking de Villeret à Villeret en passant par le sommet de Chasseral, culminant à 1606 mètres d'altitude, sans oublier les métairies des Plânes, de La Meuringue et du Milieu de Bienne où les ravitaillements sont prévus.

Un défi pour les uns, une balade en montagne pour les autres

Finalement chacun y trouvera son compte sur une distance totale de quelque 26 km avec à la clé, 1000 mètres de dénivelé.

Depuis plus de 20 ans, la VCV offre aux adeptes de la course à pied et autres amoureux de la nature et de la montagne, l'opportunité de se retrouver, seuls face à eux-mêmes, au pied de la Combe-Grède, dans le but d'améliorer leur performance personnelle... ou pour tenter de battre les records du parcours détenus depuis 2019 par Marc Lauenstein, de Cormondrèche, avec un temps de 1 h 45'30 chez les hommes et depuis 2009 déjà par Laurence Yerly, de Cernier en 1 h 59'32 chez les dames.



Ce pont a été érigé pour éviter de devoir passer dans le ruisseau de l'Iltsach

Faire mieux que l'année précédente, réaliser un objectif, se lancer à l'assaut d'un défi ou simplement passer une journée inoubliable dans un site hors du commun, voici autant de raisons qui motivent les quelque 350 à 400 participants attendus à Villeret le 4 septembre prochain.

Nouveaux parcours pour les enfants

Afin de ne pas laisser les enfants sur leur faim, une

course leur est spécialement réservée sur un parcours d'environ 2 km avec un départ et une arrivée aux mêmes endroits que leurs aînés.

Répondant aux remarques et doléances formulées par le passé, le Comité d'organisation a décidé de modifier le parcours de la course des écoliers-ères afin de le rendre plus accessible.

Ainsi, après avoir suivi la rue de la Combe-Grède, ces

coureurs et coureuses en herbe longeront le sentier de la Combe-Grède sur une centaine de mètres avant de bifurquer à droite en direction du pâturage (... pas de souci, les vaches ne seront pas au rendez-vous). Ils entameront ensuite la descente vers l'arrivée sur le chemin goudronné de la rue des Pontins.

Parcours inchangé pour les adultes

Partant du principe qu'on ne change pas une équipe qui gagne, la formule des années précédentes sera reconduite cette année. Les participants aborderont une fois de plus la montée dans la gorge de la Combe-Grède puis bifurqueront à droite vers le ruisseau de l'Iltsach. Ils y découvriront d'ailleurs un nouveau pont pour traverser le ruisseau (photo).

Après un premier arrêt au ravitaillement à la Métairie de Plânes, la course se poursuivra en direction de l'est en passant par le Plan aux Auges, la montée du sentier des mulets, le plateau des Limes du haut et l'arrivée à la Métairie de la Meuringue (2^e ravitaillement). Le 3^e ravitaillement se situe à la Métairie du Milieu de Bienne (extrémité est du parcours). Les participant-e-s traverseront ensuite les pâturages avant de retrouver et de longer la crête du Chasseral jusqu'au 4^e ravitaillement, situé entre l'antenne et le restaurant. Une première petite descente, puis une remontée vers le col des chasseurs (dernière difficulté de la journée) qui les conduira à la Métairie des Plânes, où ils trouveront de quoi se ravitailler une dernière fois avant la descente en direction de l'arrivée par la côte aux Renards.

Nouveau site internet

Pour cette 21^e édition, le site internet www.coursevcv.ch a été totalement refait. Plus moderne et plus convivial, il vous apportera toutes les informations utiles, jusqu'à vous présenter des galeries photos et des vidéos des parcours. Les intéressés pourront même télécharger les liens GPS.

Covid oblige

Cette édition 2021 n'échappera pas à certaines mesures. Le comité d'organisation a élaboré un plan de protection approprié.

Ainsi, contrairement aux années passées, la cérémonie de distribution des prix sera raccourcie et vraisemblablement organisée à l'extérieur au voisinage de l'aire d'arrivée.

Pour les mêmes raisons, le repas chaud servi jusqu'ici aux participants dans le complexe communal sera remplacé par la remise d'une collation à chacune et chacun. Le traditionnel stand de pâtisseries situé au voisinage de l'aire d'arrivée sera par contre bel et bien au rendez-vous.

Les inscriptions vont bon train, n'attendez pas!

Comme chaque année, bien des adeptes de course à pied

de la région, mais surtout des cantons voisins, de Suisse romande et de Suisse allemande se sont d'ores et déjà inscrit-e-s sur le site internet à l'adresse <https://www.coursevcv.ch/inscriptions/>.

Ce n'est pas nouveau, la majeure partie des participants du vallon s'annoncent au dernier moment... en attendant notamment de connaître les prévisions de la météo.

Rappelons qu'il est possible de s'inscrire sur le site internet de la course jusqu'au lundi 30 août à minuit ainsi que vendredi 3 septembre de 17 à 19 heures au complexe communal de Villeret (rue des Pontins 15), de même que le jour de la course au même endroit, dès 7 heures et jusqu'à ½ heure avant le début des diverses épreuves.

Il est bon de rappeler aussi que cette épreuve n'est pas réservée qu'aux coureurs avides de réaliser un meilleur chrono. La VCV est également ouverte aux populaires amoureux de la nature ainsi qu'aux adeptes du Nordic Walking.

Les prix des inscriptions sont restés identiques depuis la première édition en 2000 soit 35 francs pour les catégories coureurs et Nordic Walking, 30 francs pour les populaires et 8 francs pour les enfants. Un supplément de 10 francs est facturé pour les inscriptions sur place.

Il ne reste qu'à espérer que la météo soit du côté des organisateurs, mais on le sait, la plupart des éditions de la VCV furent bénies des dieux.

Dans tous les cas, un comité motivé est au travail depuis le début de l'année afin d'assurer une parfaite organisation de la manifestation.

| comm

CLUB ATHLÉTIQUE COURTELARY 🏃

Les 10 Bornes auront bien lieu!



Les 10 Bornes 2021 se dérouleront bien dans les rues de Courtelary! Après de longues interrogations, le comité du CAC a décidé d'organiser sa course comme à l'accoutumée, moyennant quelques réserves et modifications de programme selon la situation sanitaire d'octobre.

En effet, après avoir vu que plusieurs courses de la région organisent normalement leur manifestation et en se basant sur la mise en place progressive du pass sanitaire, le club a décidé de se lancer.

Les courses enfants se dérouleront normalement et pourront se tenir sans problème. Seule une interrogation subsiste pour les courses

adultes, dont les fameux 10 kilomètres, qui ne pourront être tenues que si la situation sanitaire reste stable.

Pour l'occasion et dans le but de fournir le plus d'informations possible, une newsletter a été mise en place. Il est possible de s'y inscrire ici: www.10bornes.ch.

En ce qui concerne les inscriptions à nos différentes courses, elles seront uniquement possibles en ligne sur la même URL à partir du mercredi 1^{er} septembre.

En espérant que cette nouvelle vous motive à chausser vos baskets, le comité se réjouit de vous revoir nombreux dans les rues de Courtelary! | rb

De Villeret... à Villeret, par monts et par vaux et surtout par... Chasseral!

21^{ème} édition de la course pédestre VCV

Villeret – Chasseral – Villeret
Samedi 4 septembre 2021

www.coursevcv.ch

Inscrivez-vous sans tarder sur www.coursevcv.ch/inscriptions

Clientis
Club d'Équipes Courtelary
• Courtes • Nordic Walking
• Trail • La Chaîne de l'Énergie
www.clientis.ch

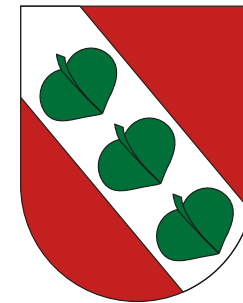
Editeur
Imprimerie Bechtel SA
CP 103
Bellevue 4, 2608 Courtelary
info@bechtel-imprimerie.ch
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56
www.bechteli-imprimerie.ch

Délai de remise des publications
Mardi 12 h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarifs
95 ct. le mm/colonne (65 mm) + TVA
Annonces : 3 fr. le mm/colonne (65 mm) + TVA
Largeur max. : 4 colonnes (290 mm)

Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Partie intégrante de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*



Corgémont



Avis de construction

Maître d'ouvrage: Yann Broyon, chemin du Chevreuil 7, 2606 Corgémont.
Propriétaire foncier: idem.
Auteur du projet: idem.
Projet: remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air-eau extérieure sur parcelle N° 771 au lieu-dit « chemin du Chevreuil 7 », 2606 Corgémont (zone d'Habitation 2).
Dimensions: selon plans déposés.
Genre de construction: installation technique.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 13 septembre 2021, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art.30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 13 août 2021

Le Secrétariat municipal

Avis de construction

Maîtres d'ouvrage: Cendrine Mühlethaler, chemin des Longines 55, 2606 Corgémont; Sylviane Valley-Mühlethaler, route de Salavaux 3, 1587 Constantine.
Propriétaires fonciers: idem.
Auteur du projet: Pascal Schaer SA, 2732 Reconvilier.
Projet: remplacement du chauffage électrique par une pompe à chaleur air-eau extérieure sur parcelle N° 782 au lieu-dit « Côté 23 », 2606 Corgémont (zone d'Habitation 2).
Dimensions: selon plans déposés.
Genre de construction: installation technique.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 13 septembre 2021, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art.30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 13 août 2021

Le Secrétariat municipal

Avis de construction

Maître d'ouvrage: Roland Zaugg, La Haute 60, 2720 Tramelan.
Propriétaire foncier: idem.
Auteur du projet: Olivier Heimann, architecte, 2735 Valbirse.
Projet: transformation du chalet sur parcelle N° 750 au lieu-dit « La Haute 61 », 2606 Corgémont (zone agricole ZA).
Dimensions: selon plans déposés.
Genre de construction: béton, bois et crépis.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 13 septembre 2021, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art.30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 13 août 2021

Le Secrétariat municipal

Avis de construction

Maître d'ouvrage: Denis Bessire, Les Régals 7, 2606 Corgémont.
Propriétaire foncier: idem.
Auteur du projet: Pierre Bühler SA, 2608 Courtelary.
Projet: construction d'un carnotzet sur parcelle N° 1064 au lieu-dit « Les Régals 7 », 2606 Corgémont (zone d'Habitation 2).
Dimensions: selon plans déposés.
Genre de construction: béton, bois gris anthracite et toit plat.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 13 septembre 2021, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art.30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 13 août 2021

Le Secrétariat municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Pilato Management AG, par Pasquale Pilato, Worbstrasse 81, 3075 Rüfenacht.
Auteur du projet: plandesign pd gmbh, Worbstrasse 140, 3073 Gümligen.
Emplacement: parcelle N° 497, au lieu-dit: « rue de l'Avenir », commune de Corgémont.
Projet: construction de deux immeubles d'habitation de 36 appartements comprenant un garage souterrain de 36 places, aménagement d'un accès au garage, de 5 places de stationnement extérieures, d'une place de jeux et d'un emplacement pour le vidage des containers.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: H4.
Dégagements: art. 48 LAE et 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 12 septembre 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Corgémont. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 13 août 2021

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Mise à l'enquête publique des plans

Demande d'approbation des plans selon la procédure ferroviaire ordinaire avec expropriation

Projet des Chemins de fer fédéraux suisses (CFF) concernant réfection d'un aqueduc à Corgémont

Commune: Corgémont

Requérante: Chemins de fer fédéraux suisses (CFF), Infrastructure – Projets – Multiprojets, Avenue de la Gare 43, 1003 Lausanne.

Objet: le projet consiste principalement dans le renouvellement d'un aqueduc à Corgémont. Le projet prévoit de remplacer l'aqueduc existant par un tuyau en acier. Cet ouvrage est en fin de vie. Sa réfection permettra de prolonger sa durée de vie pour les 100 prochaines années. Le projet est situé sur la ligne 225 entre la Chaux-de-Fonds et Bienne, à la sortie du village de Corgémont en direction de Cortébert. Pour les détails, il est renvoyé aux plans mis à l'enquête publique pour consultation.

Procédure: la procédure est régie par les articles 18ss de la loi fédérale sur les chemins de fer (LCdF; RS 742.101), par l'ordonnance sur la procédure d'approbation des plans des installations ferroviaires (OPAPIF; RS 742.142.1) et par la loi fédérale sur l'expropriation (LEX; RS 711). L'Office fédéral des transports (OFT) conduit la procédure.

Mise à l'enquête: les plans du projet peuvent être consultés à la commune de Corgémont du 16 août 2021 au 14 septembre 2021, aux heures d'ouverture ordinaires.

Piquetage: avant la mise à l'enquête de la demande, l'entreprise ferroviaire doit marquer sur le terrain par un piquetage, et pour les bâtiments par des gabarits, les modifications requises par l'ouvrage projeté (modifications de

terrains, défrichage, acquisition de droits, etc.).
Oppositions: quiconque a la qualité de partie au sens des dispositions de la loi fédérale sur la procédure administrative (PA; RS 172.021) ou de la loi sur l'expropriation peut, pendant le délai de mise à l'enquête, faire opposition au projet auprès de l'autorité d'approbation.

Les oppositions, écrites et motivées, seront adressées à l'Office fédéral des transports (OFT), Section Autorisations I, 3003 Berne. Celui qui n'a pas formé opposition est exclu de la suite de la procédure (art. 18f, al. 1 LCdF).

Toutes les objections en matière d'expropriation et les demandes d'indemnité ou de réparation en nature doivent être déposées dans le même délai (art. 18f, al. 2 LCdF, en liaison avec les art. 35 à 37 LEX). Les demandes d'indemnité ultérieures sont régies par l'art. 41 LEX.

Les objections émises contre le piquetage ou la pose de gabarits doivent être adressées sans retard à l'OFT, mais au plus tard à l'expiration du délai de mise à l'enquête (art. 18c, al. 2 LCdF).

Si les mesures sanitaires actuelles dues au Covid-19 devaient entraîner une consultation limitée sur place des documents, voire pas de consultation du tout, veuillez contacter l'Office fédéral des transports (058 483 05 55; sekretariatIN@bav.admin.ch).

Ban d'expropriation: à partir du dépôt public des plans et, dans la procédure abrégée, dès la remise de l'avis à l'exproprié, il n'est plus permis à celui-ci de faire, sans le consentement de l'expropriant, des actes de disposition, de droit ou de fait, susceptibles de rendre l'expropriation plus onéreuse (cf. art. 42 LEX).

Berne, le 11 août 2021

*Office fédéral des transports, 3036 Ittigen
et Office des transports publics
et de la coordination des transports
du canton de Berne, 3013 Berne*

Cortébert



Avis de construction

Requérants: Camelia et Darwin Viglino, Jakob-Stämpfli-Strasse 122, 2502 Biel/Bienne.
Auteur du projet: Villatype SA, M. Fleury, Le Champat 2, 2744 Belprahon.

Propriétaires fonciers: Camelia et Darwin Viglino, Jakob-Stämpfli-Strasse 122, 2502 Biel/Bienne.

Projet: maison familiale avec place couverte, pergola, panneaux solaires et murs de soutènement, selon plans déposés.

Lieu-dit: Les Verennes 15.

Parcelle: 115.

Zone: H3.

Dimensions: selon plans déposés.

Fondations: béton armé.

Façades: matériel: crépis-ciment; couleur: blanc cassé.

Toit: forme: 4 pans; inclinaison: 20°; matériel: tuile béton; couleur: gris.

Zone de protection des eaux: Au.

Evacuation des eaux usées: raccordement à la Step.

Les demandes, les plans et les autres pièces des dossiers sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au Secrétariat municipal de Cortébert.

Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Cortébert, le 13 août 2021

Le Secrétariat municipal

Courtelary



Mise à l'enquête publique des plans

Demande d'approbation des plans selon la procédure ferroviaire ordinaire

Projet GSM-R sur le tronçon Bienne – La Chaux-de-Fonds Ancien site de Cormoret (CORG) – Nouveau site de Courtelary (CTYR)

Commune: Courtelary

Requérante: Chemins de fer fédéraux suisses (CFF), Division Infrastructure, Telecom CFF, avenue de la Gare 43, 1003 Lausanne.

Objet: le projet de construction se décline ainsi: Courtelary Camille Bloch (CTYR); km 56'850; coordonnées: 2'571 589/ 224 970. Construction du réseau GSM-R avec la fixation de deux antennes sur un mât Swisscom existant, raccordement sur nouvelle armoire extérieure. Hauteur des nouvelles antennes: 28.65m. Pour les détails, il est renvoyé aux plans mis à l'enquête publique pour consultation.

Procédure: la procédure est régie par les articles 18ss de la loi fédérale sur les chemins de fer (LCdF; RS 742.101), par l'ordonnance sur la procédure d'approbation des plans des installations ferroviaires (OPAPIF; RS 742.142.1) et par la loi fédérale sur l'expropriation (LEX; RS 711). L'Office fédéral des transports (OFT) conduit la procédure.

Mise à l'enquête: les plans du projet peuvent être consultés du 16 août 2021 au 14 septembre 2021 à la municipalité de Courtelary, Grand-rue 58, 2608 Courtelary pendant les heures d'ouverture ordinaires.

Piquetage: avant la mise à l'enquête de la demande, l'entreprise ferroviaire doit marquer sur le terrain par un piquetage, et pour les bâtiments par des gabarits, les modifications requises par l'ouvrage projeté (modifications de terrains, défrichage, acquisition de droits, etc.).

Oppositions: quiconque a la qualité de partie au sens des dispositions de la loi fédérale sur la procédure administrative (PA; RS 172.021) ou de la loi sur l'expropriation peut, pendant le délai de mise à l'enquête, faire opposition au projet auprès de l'autorité d'approbation.

Les oppositions, écrites et motivées, seront adressées à l'Office fédéral des transports (OFT), Section Autorisations I, 3003 Berne. Celui qui n'a pas formé opposition est exclu de la suite de la procédure (art. 18f, al. 1 LCdF).

Toutes les objections en matière d'expropriation et les demandes d'indemnité ou de réparation en nature doivent être déposées dans le même délai (art. 18f, al. 2 LCdF, en liaison avec les art. 35 à 37 LEX). Les demandes d'indemnité ultérieures sont régies par l'art. 41 LEX.

Les objections émises contre le piquetage ou la pose de gabarits doivent être adressées sans retard à l'OFT, mais au plus tard à l'expiration du délai de mise à l'enquête (art. 18c, al. 2 LCdF).

Si les mesures sanitaires actuelles dues au Covid-19 devaient entraîner une consultation limitée sur place des documents, voire pas de consultation du tout, veuillez contacter l'Office fédéral des transports (058 483 05 55; sekretariatIN@bav.admin.ch).

Berne, le 11 août 2021

*Office fédéral des transports, 3063 Ittigen
et Office des transports publics
et de la coordination des transports
du canton de Berne, 3013 Berne*

Réclame

Plus forts ensemble.

PRO SENECTUTE
PLUS FORTS ENSEMBLE

prosenectute.ch
IBAN CH91 0900 0000 8750 0301 3

Sonceboz-Sombeval (suite)



Dépôt public: mise à l'enquête de l'œuvre cadastrale – Sonceboz-Sombeval lot 3

L'ensemble du territoire communal de Sonceboz-Sombeval a fait l'objet d'un abornement et d'une nouvelle mensuration.

L'abornement, le plan du registre foncier, le plan de nomenclature avec le répertoire des noms correspondant et les autres extraits du catalogue des données établis en vue de la tenue du registre foncier sont mis à l'enquête du 16 août 2021 au 17 septembre 2021 à l'administration communale de Sonceboz-Sombeval, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval (Loi cantonale sur la Géoinformation [LCGéo], article 38).

Les mutations 444/2020/5, 444/2021/1, 444/2021/3, 444/2021/4 et 444/2021/5 sont en suspens au moment de la mise à l'enquête. Toute personne touchée dans ses intérêts dignes de protection peut participer à la procédure en attirant l'attention de la commune, par écrit, sur les erreurs et les lacunes de la mensuration pendant la mise à l'enquête (LCGéo, article 39).

Le mercredi 1^{er} septembre durant les heures d'ouverture, à savoir de 10h à 12h et de 16h à 17h30 ainsi que le jeudi 2 septembre 2021 de 10h à 12h, Jacques Giauque, ingénieur géomètre, se trouvera dans le local de la mise à l'enquête pour donner des renseignements. Cependant, en raison des conditions sanitaires particulières, nous vous invitons à consulter les données mises à jour sur le site www.geojb.ch et à privilégier la demande de renseignements par téléphone.

Une fois les oppositions liquidées, l'œuvre cadastrale sera approuvée par l'Office de l'information géographique du canton de Berne, ce qui confèrera sur le plan du registre foncier le caractère de document officiel au sens de l'article 9 du Code civil (Ordonnance sur la Mensuration Officielle [OMO], article 29).

Sonceboz-Sombeval, le 13 août 2021

Le Conseil municipal

Sonvilier



Avis de construction

Requérants / Maîtres d'ouvrage: Anne-Christie et Christian Schwyzer, Ferdinand-Gonseth 7, 2615 Sonvilier.
Auteurs du projet: Anne-Christie et Christian Schwyzer, Ferdinand-Gonseth 7, 2615 Sonvilier.
Adresse du projet: BF 162, Ferdinand-Gonseth 7, 2615 Sonvilier.
Description du projet: démolition et reconstruction d'un couvert à toiture ossature bois.
Dimensions du projet: selon plans déposés.
Construction du projet: selon plans déposés.
Zone d'affectation et de construction: zone centre village.
Dérogation: aucune.
Zone / périmètre protégé: –
Objet protégé: –
Opposition / réserve de droits: –
Dépôt public: du 13 août 2021 au 12 septembre 2021 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès l'administration communale, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai de dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Sonvilier, le 13 août 2021

La Municipalité de Sonvilier

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérants: Fabienne et Patrick Roth, Sous les Roches 172, 2615 Sonvilier.
Auteur du projet: LB Planification Sàrl, Laurent Bonjour, Place du Régent 1, 2523 Lignières.
Emplacement: parcelle N° 613, au lieu-dit:

«Sous les Roches 172», commune de Sonvilier.
Projet: transformations intérieures et extérieures du bâtiment existant (habitat et écurie) comprenant l'agrandissement d'un appartement, la création de nouvelles fenêtres et portes en façades nord, sud, est et ouest, la démolition et la reconstruction de la partie est de la toiture avec une modification de l'orientation des pans et la création d'une fenêtre oblique de toiture, l'installation d'un nouveau chauffage à copeaux et d'un nouveau canal de cheminée, la démolition de deux murs en pierres sèches protégés avec reconstruction d'un nouveau mur ainsi que la construction d'un nouveau chemin pour la randonnée pédestre.

Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: agricole.
Zone de protection: murs de pierres sèches.
Dérogations: art. 24 LAT, 25 LCFo, 532 E6 et E8 RCC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 15 août 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 16 juillet 2021

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Tramelan



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérant: Manfred Bangert, Les Fraises 1, 2722 Les Reussilles.
Auteur du projet: Creabeton Matériaux AG, Systèmes d'épuration, Kandergrien, 3646 Einigen.
Emplacement: parcelle N° 3057, au lieu-dit: «Les Fraises 1», Les Reussilles, commune de Tramelan.
Projet: installation d'une station d'épuration mécanique biologique pour le bâtiment existant.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: agricole.
Dérogations: art. 24 LAT et 25 LCFo.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 12 septembre 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Tramelan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 13 août 2021

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérant: Olivier Scheidegger, Prés aux Liattes 2, 2720 Tramelan.
Emplacement: parcelle N° 1198, au lieu-dit: «Prés aux Liattes 2a», commune de Tramelan.
Projet: mise en place de niches à vaches sur la fosse existante et pose de pavés filtrants sur les deux places situées à l'est et à l'ouest du bâtiment existant.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: agricole.
Dérogations: art. 24 LAT et 25 LCFo.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 12 septembre 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Tramelan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 13 août 2021

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Valforêt, par Jean-Marc Friedli, route de Bellelay 1, 2712 Le Fuet.
Emplacement: parcelle N° 2694.01, au lieu-dit: «sous la Lampe», commune de Tramelan.
Projet: construction d'une plateforme publique d'observation, en bois local, à but didactique.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: agricole.
Dérogations: art. 24 LAT et 25 LCFo.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 12 septembre 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Tramelan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 13 août 2021

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Avis de construction N°2021/51

Requérante: Christiane Strahm, Les Reussilles 26, 2722 Les Reussilles.
Auteur du projet: Jean-Pierre Marti, La Chaux 17B, 2722 Les Reussilles.
Projet: remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur extérieure (sous un cache) à l'est du bâtiment existant + réalisation d'un socle en béton. Parcelle N° 3040, zone ZBP-2.
Emplacement: Les Reussilles 26, 2722 Les Reussilles
Dimensions: selon plans et formulaires déposés.
Dérogations: art. 431, al. 4, chiffre 1 RCC - PAC extérieure; A151 du RCC, Art. 8, al. 2 - Concernant la distance à la limite des PAC.
Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 13 août 2021 au 13 septembre 2021

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier consultable sur [rendez-vous: stt@tramelan.ch](mailto:stt@tramelan.ch) ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 13 août 2021

La Commune de Tramelan

Avis de construction N°2021/49

Requérant: Georges Juillard, Grand-rue 22, 2720 Tramelan.
Auteur du projet: idem requérant.
Projet: agrandissement de la toiture de l'entrée de grange nord (prolongement du couvert ouvert). Parcelle N° 417, zone SBT.
Emplacement: Grand-rue 22, 2720 Tramelan.
Dimensions: selon plans déposés. En continuité du rehaussement de toiture de l'entrée de grange nord en pignon transversal existant, prolongement de 4 mètres dudit pignon transversal; construction portante en bois; côtés ouverts; couverture tuilée dito existante.
Recensement architectural: ensemble, bâti: A.
Bâtiment: digne de conservation.
Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 13 août 2021 au 13 septembre 2021.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier consultable sur [rendez-vous: stt@tramelan.ch](mailto:stt@tramelan.ch) ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 13 août 2021

La Commune de Tramelan

Villeret



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Villeret Energie SA, Les Champs du Clos 12, 2613 Villeret.
Auteur du projet: Allotherm SA, Moosweg 11, 3645 Gwatt.
Emplacement: parcelles N°s 182, 682, 700, 701, 717 et 718, aux lieux-dits: «rue Neuve et rue de la Côte», commune de Villeret.
Projet: extension du réseau de distribution de chaleur à distance (conduites enterrées).
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zones: H2 et route.
Dérogations: art. 25 LCFo et 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 12 septembre 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Villeret. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 13 août 2021

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Canton de Berne



Coronavirus: se faire vacciner rapidement et facilement dans le canton de Berne

Pendant quelques semaines encore, il y a un très grand nombre de places libres et de rendez-vous à disposition. La vaccination est volontaire et gratuite. Les centres de vaccination seront progressivement fermés et déplacés dans les hôpitaux.

Vous pouvez prendre rendez-vous sur www.be.ch/vaccination-corona et <https://be.vacme.ch> ou en appelant le numéro 031 636 88 00. Ayez toujours votre carte d'assurance-maladie à portée de main.

Vous pouvez également vous faire vacciner directement dans l'un des centres de vaccination. Il suffit de vous y rendre. Le personnel s'occupe de tout (munissez-vous de votre carte d'assurance-maladie et de votre carte d'identité ou de votre passeport).

Que vont devenir les centres de vaccination ?

Berne Hôpital de l'Île est ouvert jusqu'à la fin du mois de décembre 2021.
 Bienne (MEDIN, près de la gare) est ouvert jusqu'à fin septembre 2021.
 Thoune (KKT) est ouvert jusqu'à fin septembre 2021.

Interlaken et Langenthal seront intégrés dans les hôpitaux sans interruption de leur activité. Les rendez-vous peuvent être pris à tout moment.

Berthoud, Langnau et Tavannes seront intégrés dans les hôpitaux au début du mois de septembre (après une brève interruption d'activité). Les rendez-vous peuvent être pris à tout moment.

Le centre cantonal de vaccination du M-Park (Wankdorf) fermera dès le 13 août. Il ne propose pas d'offre sans rendez-vous.

Le centre de vaccination de BernExpo fermera ses portes le 27 août. Il administre uniquement les deuxième doses jusqu'à cette date.

Vaccination en cabinet médical ou en pharmacie

Environ 300 médecins et 100 pharmacies proposent la vaccination. Veuillez vous renseigner directement auprès de ces structures.

Vaccination pour les jeunes de 12 à 17 ans

La vaccination n'est possible que dans les centres de vaccination/hôpitaux, car seul le vaccin Pfizer/BioNTech est approuvé. Inscription sur Internet.

Direction de la santé du canton de Berne

Délai de remise des publications officielles

MARDI 12 H